

Rapport Empreinte carbone 2025

Sommaire

Conduril	6
Vision, mission et valeurs	7
À propos de Conduril	8
Secteurs d'activité	9
Feuille de route pour la Durabilité 2030	11
Objectifs	12
Entités incluses dans le reporting de l'empreinte carbone	12
Gestion du cycle de vie et consommation des ressources	13
Période, fréquence et point de contact du reporting	13
Validation du rapport	13
Documents de référence	14
Inventaire et catégorisation des sources d'émission de GES	16
Sources d'émission de GES	17
Exclusions	18
Méthodologie	19
Année de référence	20
Collecte de données	20
Procédures et hypothèses	21
Calcul de l'empreinte carbone : Année 2025	22
Émissions du champ 1 (t CO ₂ e)	23
Émissions du champ 2 (t CO ₂ e)	25
Émissions du champ 3 (t CO ₂ e)	26
Émissions du champ 3 – Évolution Année de référence – 2025	30
Émissions réduites et retenues	31
Émissions de l'année 2025	32
Émissions totales et représentativité de l'année 2025 vs. année de référence 2022	33
Intensité des émissions	35
Initiatives pour réduire les émissions de GES	36



Liste des tableaux

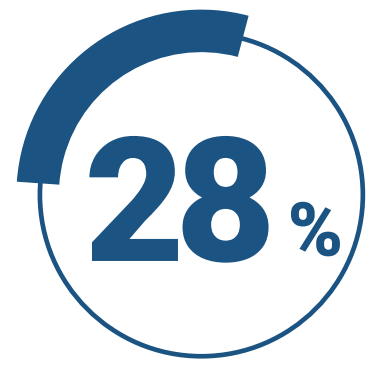
Catégorisation des émissions et des sources d'émission respectives	17
Émissions du champ 1 (t CO ₂ e)	23
Émissions réduites et retenues (t CO ₂ e) – 2025	31
Empreinte carbone – 2025	32
Émissions totales et représentativité de l'année 2025 vs. année de référence 2022	33
Variation des émissions totales, année 2025 vs. année de référence 2022 (t CO ₂ e)	34

Liste des figures

Conduril dans le monde	8
Étapes du cycle de vie	13
Émissions du champ 1 par zone géographique – 2025	24
Émissions du champ 1 par type de combustible – 2025	24
Émissions du champ 2 par zone géographique – 2025	25
Émissions du champ 3 – catégorie 1 par zone géographique – 2025	27
Émissions du champ 3 – catégorie 1 par type de matière – 2025	27
Émissions du champ 3 – catégorie 4 par zone géographique – 2025	28
Émissions du champ 3 – catégorie 4 par type de transport – 2025	28
Émissions du champ 3 – catégorie 5 – 2025	28
Émissions du champ 3 – catégorie 6 par zone géographique – 2025	29
Émissions du champ 3 par zone géographique – 2025	29
Émissions du champ 3 par catégorie – 2025	29
Empreinte carbone – 2022 vs. 2025	34
Intensité des émissions des champs 1 et 2 – 2022 vs. 2025 (t CO ₂ e/M€)	35
Intensité des émissions des champs 1 et 2 par zone géographique – 2022 vs. 2025 (t CO ₂ e/M€)	35
Intensité des émissions des champs 1 et 2 par zone géographique – 2025	35

Émissions totales 2025

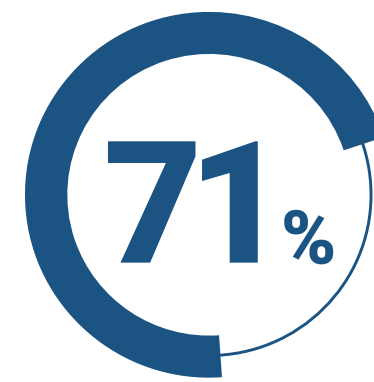
70 140 t CO₂e



Émissions du
champ 1
19 702 tonnes



Émissions
du champ 2
967 tonnes



Émissions du
champ 3
49 470 tonnes

Évolution vs. 2022

↓ 33%

Émissions de GES, champs
d'application 1 et 2, par rapport à
l'année de référence (2022)

↓ 17%

Intensité carbone des émissions de
GES, champs d'application 1 et 2, par
rapport à l'année de référence (2022)

Actions à impact en 2025

« Boleias Conduril »
119 000 km partagés
~9 500 L de carburant économisés

Autoconsommation solaire
71 MWh générés

Parc de véhicules électriques et hybrides
24 véhicules



Acronymes

ACE – *Agrupamento Complementar de Empresas* (Groupement d'intérêt économique)

APA – *Agência Portuguesa do Ambiente* (Agence portugaise de l'Environnement)

CO₂e – Équivalent dioxyde de carbone

DEFRA – *Department for Environment, Food and Rural Affairs* (Département de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales du Royaume-Uni)

GES – Gaz à effet de serre

GHG – *Greenhouse Gas*

GRI – *Global Reporting Initiative* (Initiative mondiale sur les rapports de performance)

IGES – *Institute for Global Environmental Strategies* (Institut pour les Stratégies environnementales globales)

ODD – Objectifs de développement durable

PRG – Potentiel de réchauffement global

Définitions

Champ d'application 1 : émissions directes de GES provenant d'opérations appartenant à l'entreprise ou contrôlées par celle-ci, notamment des émissions associées à la consommation de combustibles fossiles et aux fuites non intentionnelles des systèmes de réfrigération.

Champ d'application 2 : émissions indirectes de GES résultant de la consommation d'énergie utilisée dans les activités de l'entreprise.

Champ d'application 3 : autres émissions indirectes de GES, toutes les autres émissions indirectes (non incluses dans le champ 2) survenant dans la chaîne de valeur, incluant aussi bien les émissions en amont que celles en aval.

Année de référence : période de référence utilisée pour mesurer, suivre et évaluer l'évolution des émissions dans le temps.

Co₂e : unité de mesure universelle pour indiquer le potentiel de réchauffement global (PRG) des différents types de gaz à effet de serre, exprimé en PRG par une unité de dioxyde de carbone.

Émissions évitées : émissions qui n'ont pas été rejetées en dehors de l'entreprise grâce aux choix adoptés par celle-ci.

Émissions réduites : émissions que l'entreprise diminue dans le cadre de ses propres opérations (ex. : utilisation d'énergies renouvelables sur site) ou par la réduction des émissions liées aux processus.

Facteur d'émission : facteur permettant de quantifier les émissions de GES d'une unité de données d'activité (ex. : combustible consommé).

Périmètres : le registre de GES et la communication des limites peuvent avoir plusieurs dimensions, à savoir organisationnelles, opérationnelles, géographiques, unité d'affaires et limites de l'objectif. La limite de l'inventaire détermine quelles sont les émissions enregistrées et communiquées par l'entreprise.

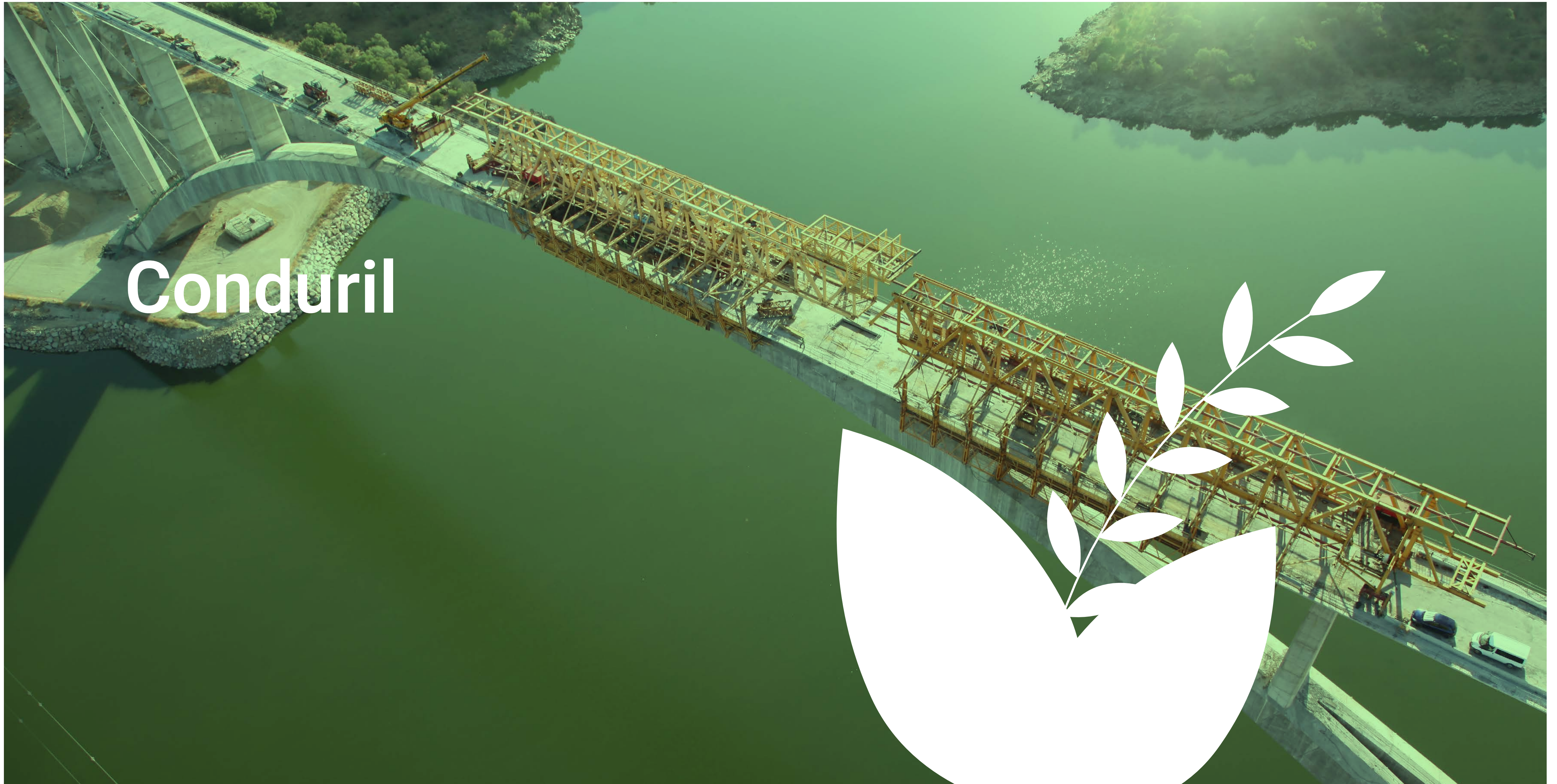
Intensité carbone : rapport entre les émissions de carbone et le chiffre d'affaires.

Inventaire : liste présentant la catégorisation des émissions et des sources de GES.

Empreinte carbone : mesure de la quantité de GES (en CO₂e) rejeté dans l'atmosphère en conséquence des activités développées par l'entreprise.

Rétention du carbone : capture de CO₂ et stockage de carbone dans des réservoirs biologiques.

Réservoir de GES : toute unité ou procédure physique qui permet de stocker des GES ; ce terme désigne généralement les forêts et les réservoirs de CO₂ souterrains ou dans les profondeurs de la mer.



Conduril

Vision, mission et valeurs

Mission

« ... opérer sur le marché en s'appuyant sur une culture bien ancrée et qui nous est propre afin d'assurer notre pérennité... »

Dans « **Constitution** », 2019

La création d'une richesse durable pour nos actionnaires et la durabilité des meilleures conditions de travail et de rémunération pour nos employés – ainsi que leur satisfaction en tant que premier vecteur de la responsabilité sociale –, qu'ils soient actifs ou retraités, dont le soutien présuppose la pérennité de Conduril, implique l'obtention persistante de résultats.

Vision

Conduril développe toute son activité dans le domaine du génie civil et son objectif principal, que ce soit en termes techniques ou économiques, est d'être l'une des meilleures entreprises portugaises d'ingénierie (et d'être reconnue par le marché en tant que telle), tout en ayant en simultané les caractéristiques suivantes :

- Être une grande entreprise à l'échelle nationale sur le plan technique et économique, capable de répondre à tout chantier de génie civil, aussi bien au Portugal qu'à l'étranger.
- Être, au niveau national, une entreprise de taille moyenne, flexible, capable de répondre aux différentes demandes du marché et dotée d'une grande capacité technique capable, avant toute chose, de constituer une base solide pour soutenir ses activités à l'étranger.

Valeurs

Nous pensons que nous ne pouvons créer de la valeur et de la richesse, c'est-à-dire gagner, que de la bonne manière : avec franchise, confiance et responsabilité fondées sur une culture de l'intégrité, synonyme d'honnêteté, de transparence, de justice et d'un strict respect des règles et des règlements. Ce sont nos valeurs et les fondements de tous nos principes : cohésion, éthique, culture, méritocratie, loyauté, cohérence, rigueur.

« Nous sommes déterminés à promouvoir et à préserver, au cours des cent (100) prochaines années, nos valeurs et nos principes fondamentaux, quels que soient les changements dans l'environnement extérieur – même si celui-ci cesse de nous récompenser pour la mise en pratique de ces valeurs ou pénalise notre rentabilité »

Dans « **Stratégie globale** », 2017

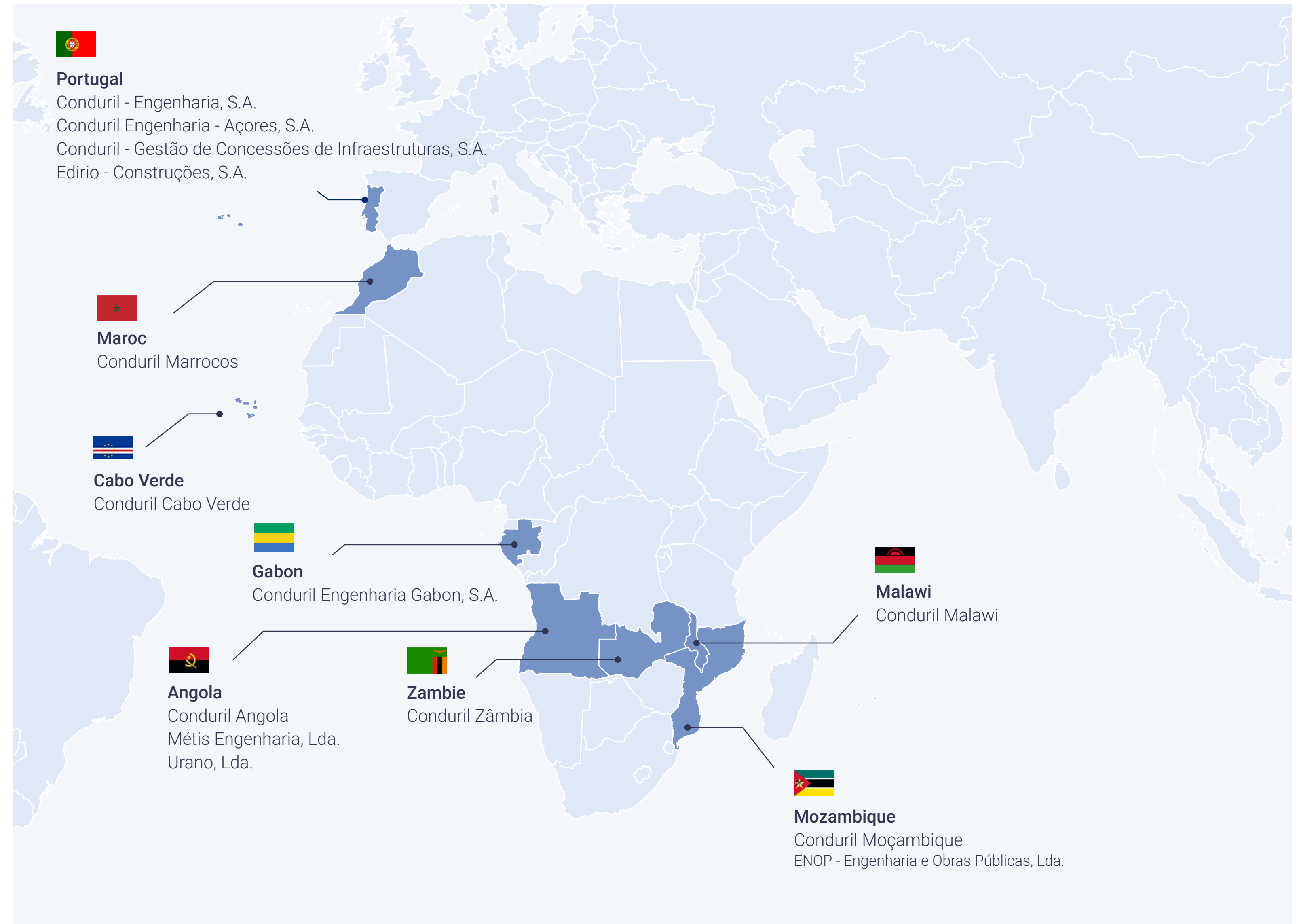


À propos de Conduril

Conduril a été fondée en 1959 en tant que société à responsabilité limitée. En 1970, elle a été achetée par ses actionnaires de référence qui l'ont orientée jusqu'à nos jours. C'est aujourd'hui une société cotée sur un marché non réglementé. Son siège social est situé à Ermesinde, au Portugal, et elle a internationalisé son activité depuis 1990.

Conduril - Engenharia, S.A. a plus de 65 ans d'expérience dans la construction de travaux de génie civil, en respectant les meilleures normes de qualité et les spécifications, en recherchant la satisfaction totale du client et en promouvant des relations de confiance totale et de loyauté avec toutes les parties prenantes.

Conduril dans le monde



Secteurs d'activité



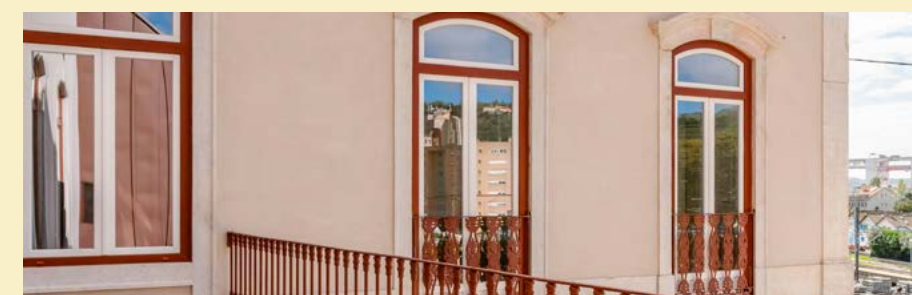
Infrastructures de transport

Conduril se démarque dans la conception et la construction d'infrastructures de transport qui relient les personnes et les communautés. Grâce à une approche innovante et efficace, elle réalise des ouvrages tels que des routes, des ponts, des viaducs, des voies ferrées et d'autres structures essentielles à la mobilité et au développement économique.



Bâtiments et Industrie

Axés sur l'excellence constructive, nous réalisons des bâtiments destinés à des usages variés, notamment l'habitation, les services, le commerce et les installations industrielles. Les projets auxquels Conduril participe reflètent un équilibre entre design, qualité, efficacité et confort, répondant ainsi aux besoins des clients et des utilisateurs finaux.



Ouvrages hydrauliques

Forte d'une vaste expérience dans le domaine de l'hydraulique, Conduril développe des projets qui contribuent à la gestion et à l'utilisation durable des ressources hydriques. En réalisant des ouvrages tels que des barrages, des canaux d'irrigation, des réseaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement, elle contribue à la préservation de l'environnement et à l'accès à une eau de qualité.



Ouvrages maritimes

L'expérience de Conduril en ouvrages maritimes inclut la construction et la rénovation de ports, de quais, de jetées et autres infrastructures. Nous contribuons à la sécurité et au développement des zones maritimes en répondant aux défis posés par l'environnement marin avec des solutions techniques robustes et durables.



Ouvrages d'infrastructures

Conduril est reconnue pour son expérience dans la réalisation d'infrastructures essentielles au développement durable des communautés. Avec une approche axée sur l'excellence, nos projets privilégient la fonctionnalité et la qualité, garantissant le respect rigoureux des normes techniques les plus exigeantes.

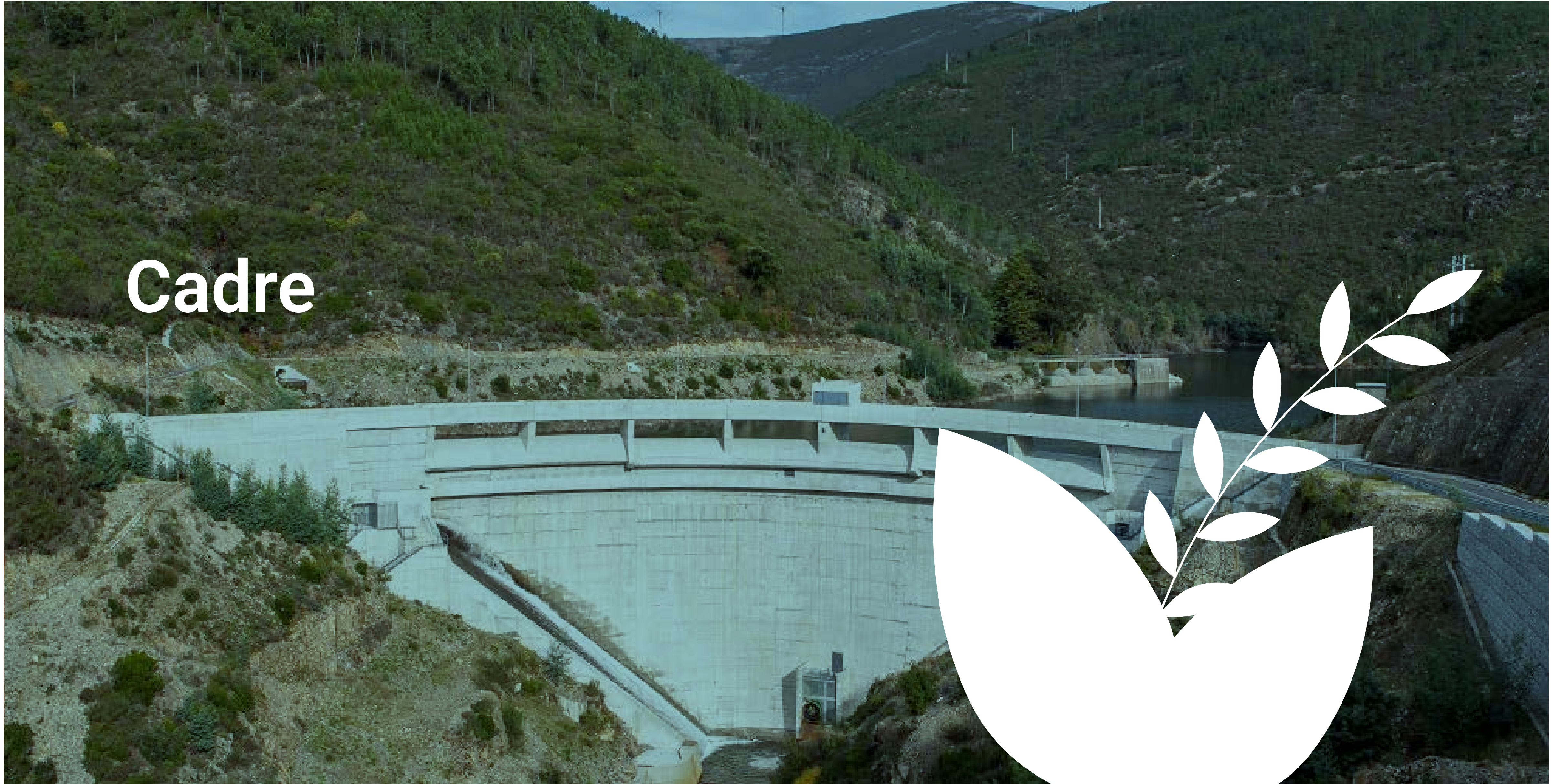


Environnement et Énergie

Nous croyons en un avenir plus durable. Les projets que nous menons dans le domaine de l'environnement et de l'énergie sont conçus pour contribuer activement à la transition énergétique et à la décarbonation de l'économie, en intégrant des pratiques durables et technologiquement avancées et en alignant le progrès sur la responsabilité environnementale.



Cadre



Feuille de route pour la Durabilité 2030

L'Agenda et la Feuille de route pour la Durabilité 2030 matérialisent l'engagement de Conduril en faveur de la création de valeur, en intégrant de manière équilibrée les dimensions environnementales, sociales et économiques de son activité. Cet engagement se traduit par la promotion du bien-être des communautés où l'entreprise opère, la valorisation de ses employés et la réduction des impacts environnementaux associés à ses opérations, tout en renforçant les effets positifs de son intervention.

Dans ce cadre stratégique, Conduril considère la durabilité comme un pilier transversal de son activité, intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans ses processus de décision et de gestion,

et renforçant ainsi son positionnement en tant qu'acteur engagé dans la transition vers une économie plus durable.

L'un des axes structurants de la Feuille de route pour la Durabilité 2030 est la promotion de pratiques environnementales durables, avec pour engagement de « Réduire les émissions opérationnelles de GES du groupe Conduril ».

La mise en œuvre de la Feuille de route pour la Durabilité 2030 est suivie par le Groupe de durabilité, en coordination avec le Comité de durabilité et les départements opérationnels, afin de garantir l'intégration de la durabilité dans les processus de décision stratégique. Ce modèle de gouvernance assure la définition des priorités, l'allocation adéquate des

ressources et le suivi continu des actions visant à atteindre les objectifs fixés.

Cet engagement oriente la mise en œuvre progressive de mesures d'efficacité énergétique, la transition vers des sources d'énergie à moindre impact environnemental et l'optimisation des processus opérationnels, reflétant l'engagement continu de Conduril dans la décarbonation de ses activités.

Le suivi annuel de l'empreinte carbone constitue ainsi un outil essentiel pour suivre l'évolution de la performance environnementale du groupe, évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre et ajuster, si nécessaire, la stratégie de décarbonation définie dans le cadre de la Feuille de route pour la Durabilité 2030.

But 2030

Trajectoire positive

-30%

Réduction de l'intensité carbone des émissions de GES, champs d'application 1 et 2, par rapport à l'année de référence (2022)



Objectifs

Après la phase initiale d'identification et de quantification des émissions de GES, lancée en 2023 et consolidée en 2024, l'année 2025 représente une étape de maturité du processus de gestion carbone chez Conduril. Les objectifs définis pour l'exercice en cours se concentrent sur le renforcement de l'intégration de l'empreinte carbone dans les processus de décision et de planification stratégique du groupe, notamment :

- Intégrer la gestion des émissions dans la stratégie opérationnelle : Promouvoir l'intégration systématique de la variable carbone dans les processus de planification, d'exécution et d'évaluation des projets afin de renforcer une prise de décision éclairée en matière environnementale.
- Renforcer la robustesse et la traçabilité des données : Améliorer les mécanismes de contrôle interne, en garantissant une plus grande cohérence, comparabilité et traçabilité des informations communiquées, notamment dans les zones géographiques où la maturité du reporting est plus faible.
- Consolider le champ d'application d'analyse des émissions indirectes : Poursuivre l'élargissement de l'inventaire du champ d'application 3, en améliorant la qualité de la collecte de données dans les catégories pertinentes de la chaîne de valeur.
- Renforcer le suivi de la performance carbone : Suivre l'évolution des émissions dans le temps, en évaluant l'efficacité des mesures mises en œuvre et ajustant les stratégies de décarbonation lorsque cela est nécessaire.
- Valoriser le reporting comme outil de gestion : Utiliser les résultats de l'inventaire comme support à la définition de plans d'action, d'objectifs intermédiaires et d'investissements orientés vers la réduction de l'intensité carbone.
- Renforcer la transparence et l'alignement avec les référentiels ESG : Assurer une communication claire, rigoureuse et conforme aux meilleures pratiques internationales de reporting, contribuant ainsi au respect progressif des exigences réglementaires et des attentes des parties prenantes.

Entités incluses dans le reporting de l'empreinte carbone

Conduril définit toutes les émissions et suppressions de GES sur lesquelles elle exerce un contrôle financier ou opérationnel comme des périmètres organisationnels, car elle considère que cette approche représente le mieux ses activités.

Ce rapport comprend les activités de Conduril et de ses sociétés associées :

Angola :

Conduril Angola
Métis Engenharia, Lda.
Urano, Lda.

Gabon :

Conduril Engenharia Gabon, S.A.

Malawi :

Conduril Malawi

Mozambique :

Conduril Moçambique
ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.

Portugal :

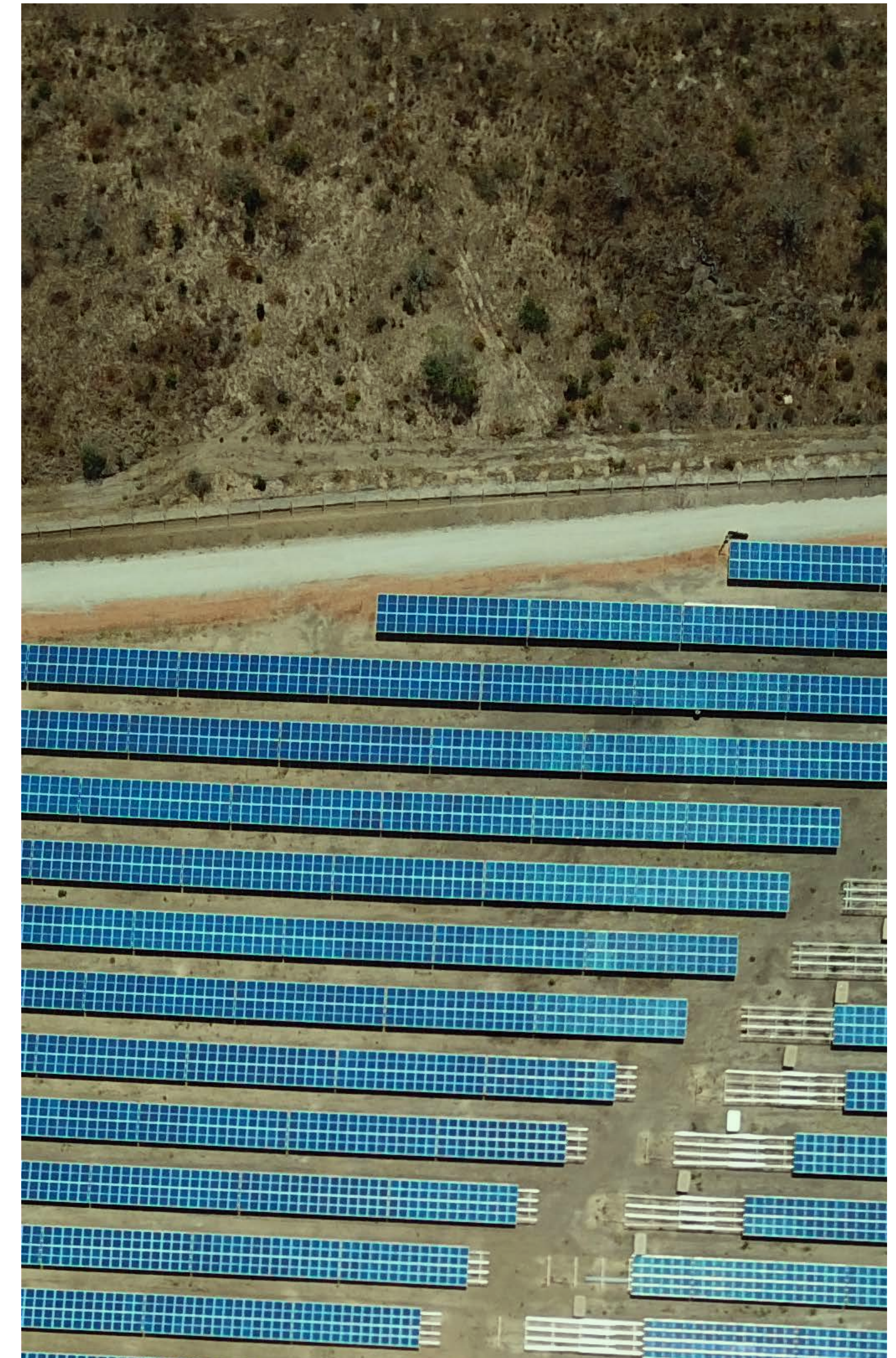
Conduril - Engenharia, S.A.
Conduril Engenharia - Açores, S.A.
Edirio - Construções, S.A.
Conduril - Gestão de Concessões de Infraestruturas, S.A.

Zambie :

Conduril Zâmbia

Aucune activité n'ayant été attribuée à Conduril à Cabo Verde et au Maroc, de sorte que les filiales de ces pays n'ont pas été incluses dans le rapport 2025.

Les ACE ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation aux fins de l'établissement du Rapport Empreinte carbone.



Gestion du cycle de vie et consommation des ressources

Compte tenu de la forte consommation de ressources naturelles inhérente au secteur de la construction, la gestion du cycle de vie des activités et des matériaux revêt une importance particulière pour Conduril. Depuis la phase de conception et de planification jusqu'à l'exécution et la finalisation des travaux, les décisions prises à chaque étape influencent de manière déterminante la performance environnementale des projets.

Conduril a progressivement mis en place des processus de production et des solutions techniques qui favorisent une utilisation plus efficace des ressources, contribuant ainsi à réduire la consommation de matières premières primaires et à minimiser les impacts environnementaux tout au long du cycle de vie des ouvrages. La transition vers un modèle d'économie circulaire, dans lequel les déchets sont progressivement considérés comme des ressources pouvant être valorisés, constitue un axe stratégique de son action.

En 2025, la consommation de matériaux non renouvelables du groupe Conduril a reflété la diversité, l'ampleur et la typologie des travaux réalisés

au cours de l'exercice et est directement liée aux besoins de construction des projets en cours.

Tout au long des différentes phases du cycle de vie des projets, Conduril promeut une sélection minutieuse des matériaux utilisés, en privilégiant, chaque fois que cela est techniquement possible, des solutions qui intègrent des matériaux recyclés et permettent leur réutilisation ou facilitent la valorisation en fin de vie des infrastructures. Cette approche contribue à réduire la pression sur les ressources naturelles et à améliorer en continu la performance environnementale des opérations.

Conformément à ses valeurs d'éthique, de rigueur et de transparence, Conduril assure la diffusion régulière d'informations relatives à la consommation de matériaux et à leur cycle de vie, permettant de suivre l'évolution de sa performance environnementale et de soutenir la définition de mesures orientées vers une utilisation plus efficace des ressources au fil des projets. Cette pratique renforce l'engagement de l'entreprise en faveur de la transparence et de l'implication de ses parties prenantes dans la promotion d'un modèle de développement plus durable.

Période, fréquence et point de contact du reporting

Le présent rapport comprend les informations relatives aux activités développées par le groupe Conduril sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

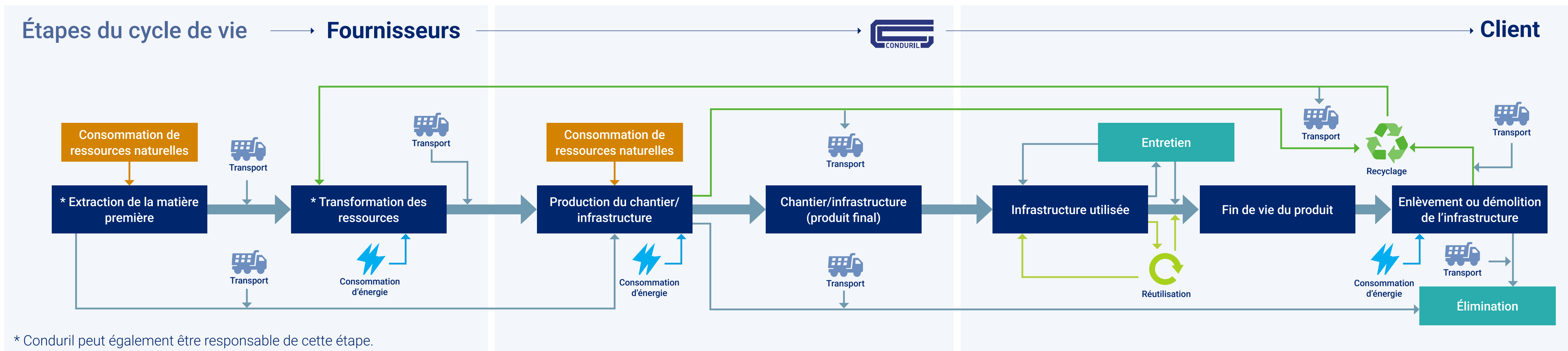
Le rapport est publié sur une base annuelle, rendu disponible en mai 2026, exclusivement en format numérique, via le site institutionnel www.conduril.pt.

Le rapport intègre un ensemble d'hyperliens internes et externes, conçus pour faciliter la navigation entre les chapitres et l'accès à des sources complémentaires, favorisant ainsi une lecture plus efficace.

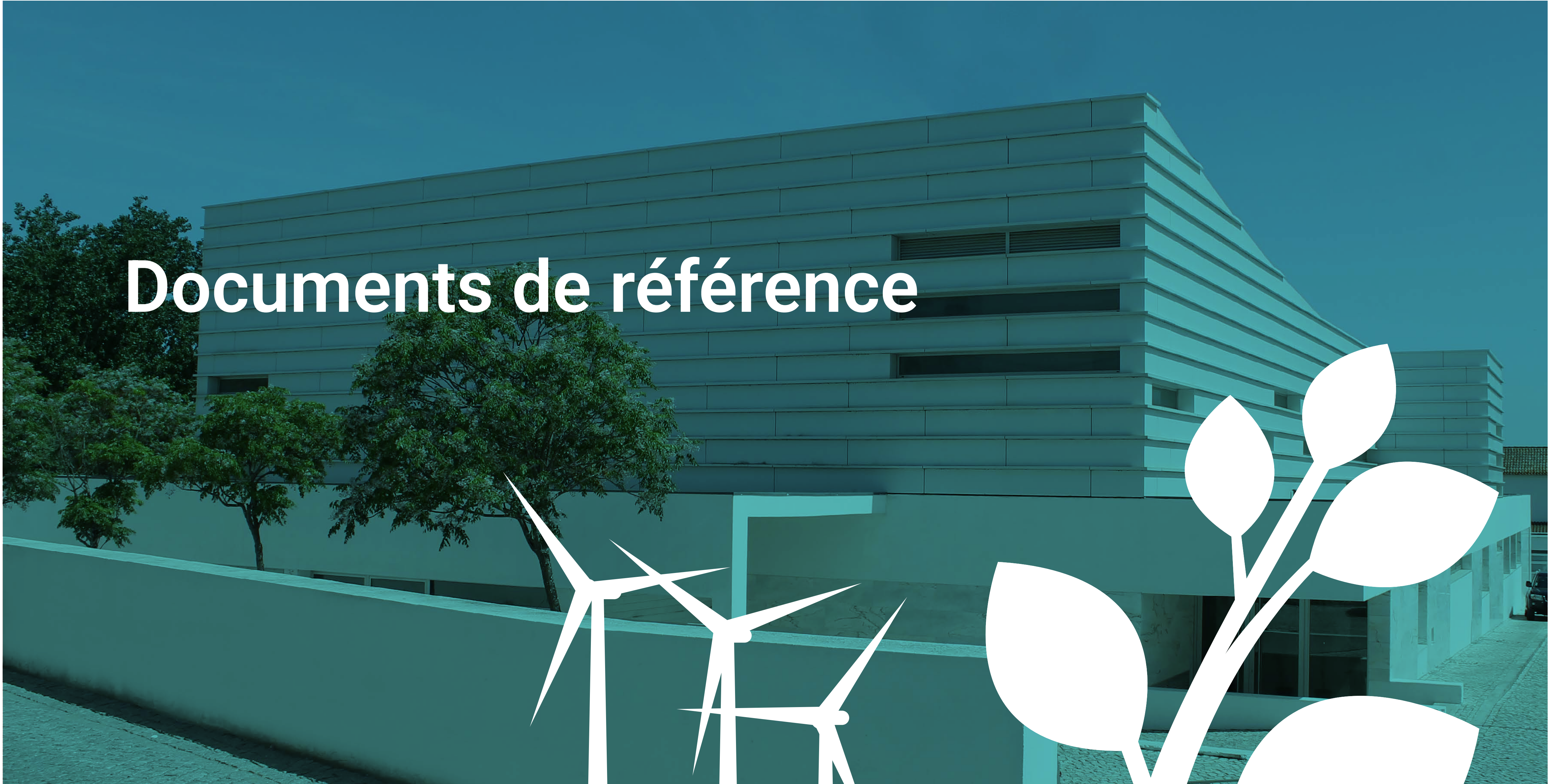
Toute demande de renseignements complémentaires concernant le rapport empreinte carbone doit être adressée à l'adresse électronique suivante sustentabilidade@conduril.pt.

Validation du rapport

Le rapport n'a été soumis à aucune validation externe.



Documents de référence



APA – Rapport « Fator de Emissão da Eletricidade 2025 » (Facteur d'émission de l'électricité 2025). Disponible sur https://apambiente.pt/sites/default/files/_Clima/Inventarios/20250808/fe_gee_eletricidade_2025_final_apc.pdf

APA – Integração das Alterações Climáticas em AIA (Intégrer le changement climatique dans l'EIE). Disponible sur <https://apambiente.pt/clima/integracao-das-alteracoes-climaticas-em-aia>

APREN – Associação Portuguesa de Energias Renováveis (Association portugaise d'énergies renouvelables). Disponible sur <https://www.apren.pt/conhecimento/dados-estatisticas>

« Capacidade de sequestro de carbono das principais espécies florestais portuguesas » (Capacité de séquestration du carbone des principales espèces forestières portugaises). Disponible sur <https://florestas.pt/saiba-mais/qual-a-capacidade-de-sequestro-de-carbono-das-especies-florestais>

DEFRA, 2025. « Government conversion factors for company reporting of greenhouse gas emissions. Greenhouse gas reporting : conversion factors 2025. » (Facteurs de conversion du Gouvernement du Royaume-Uni pour déclarer les émissions de gaz à effet de serre. Déclaration des gaz à effet de serre : facteurs de conversion 2025). Disponible sur <https://www.gov.uk/government/publications/greenhouse-gas-reporting-conversion-factors-2025>

DGEG – Direção-Geral de Energia e Geologia (Direction générale de l'énergie et de la géologie au Portugal). Disponible sur <https://www.dgeg.gov.pt/pt/estatistica/energia/balancos-energeticos/conversoes-energeticas>

EDA – Fatores de emissão nos Açores (Facteurs d'émissions aux Açores). Disponible sur <https://www.eda.pt/sustentabilidade/rotulagem-energetica>

Émissions évitées. Disponible sur <https://d-carbonize.eu/blog/carbon-accounting-scope-4>

Eurostat – Data browser. Disponible sur https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/env_ac_ghgfp/default/table?lang=en

GALP – Dever de informação sobre produtos comercializados (Obligation d'information sur les produits commercialisés). Disponible sur <https://www.galp.com/pt/pt/particulares/estrada/informacao-sobre-combustiveis>

Protocole des GES : norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise. Disponible sur <https://ghgprotocol.org/corporate-standard>

« IGES List of Grid Emission Factors » (Listes des facteurs d'émission du réseau de l'IGES). Disponible sur <https://www.iges.or.jp/en/pub/list-grid-emission-factor/en>

International Journal of Agriculture and Environmental Research (Revue internationale de recherche agricole et environnementale), ISSN : 2455-6939, Volume : 6, numéro : 04 "July-August 2020" (juillet-août 2020). Disponible sur https://ijaer.in/2020files/ijaer_06__39.pdf

ISO 14064-1:2018 : Gaz à effet de serre – Partie 1 : Spécifications et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre.

« Relatório Anual – Resíduos Urbanos 2024 (setembro 2025) » (Rapport annuel – Déchets urbains 2024 (septembre 2025)). Disponible sur https://apambiente.pt/sites/default/files/_Residuos/Producao_Gest%C3%A3o_Residuos/Dados%20RU/2024/raru_2024.pdf

« Relatório sobre a Avaliação para Portugal do Millennium Ecosystem Assessment. 2009 (cap. 20), Uma avaliação dos serviços dos ecossistemas em Portugal. » (Rapport sur l'évaluation pour le Portugal du Millennium Ecosystem Assessment. 2009 (chap. 20), Une évaluation des services écosystémiques au Portugal.). Disponible sur https://home.uni-leipzig.de/idiv/ecossistemas/ficheiros/livro/Capitulo_20.pdf

Article « The Impact of Bitumen Roofing Production Waste (BTw) on Physical Mechanical Properties of Concrete » (L'impact des déchets de production des couvertures bitumineuses (BTw) sur les propriétés physiques et mécaniques du béton). Disponible sur <https://iopscience.iop.org/article/10.1088/1757-899X/603/2/022094/pdf>



Inventaire et catégorisation des sources d'émission de GES



Sources d'émission de GES

La méthodologie adoptée pour l'élaboration du présent rapport est conforme aux lignes directrices du Protocole des GES : norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise ainsi qu'à la norme NP EN ISO 14064-1:2018 – « Gaz à effet de serre – Partie 1 : Spécifications et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre ».

Ces référentiels normatifs définissent les principes et exigences techniques pour la conception et le développement d'inventaires d'émissions de GES, garantissant la cohérence méthodologique, la comparabilité des données dans le temps et l'intégrité des informations déclarées.

Conformément à ces orientations, les émissions du groupe Conduril sont classées selon les trois champs d'application définis par le Protocole GES, ainsi que selon les catégories prévues par la norme ISO 14064-1.

Catégorisation des émissions et des sources d'émission respectives

Champ	Type d'émission	Catégorie (ISO 14064-1)	Catégorie (Protocole GES)	Sources d'émission
1	Émissions directes de GES	Catégorie 1	–	Consommation de combustibles fossiles liquides dans les véhicules et équipements : gazole, essence et fioul Consommation de combustibles fossiles gazeux dans les véhicules et équipements : butane, propane, GPL, gaz de soudage (acétylène) Fuite d'émissions non intentionnelles des systèmes de réfrigération
2	Émissions indirectes de GES	Catégorie 2	–	Électricité achetée au réseau
3	Autres émissions indirectes de GES	Catégorie 3	Catégorie 4 Transport et distribution en amont	Transport de matériaux par voie aérienne et maritime entre le Portugal et les autres zones géographiques où Conduril opère
		Catégorie 3	Catégorie 6 Voyages d'affaires	Déplacements aériens des employés travaillant hors du Portugal, y compris les voyages d'affaires
		Catégorie 4	Catégorie 1 Biens et services acquis	Extraction, production et transport des matières premières achetées (matériaux présentant la plus grande pertinence et représentativité). Prélèvement d'eau
		Catégorie 4	Catégorie 5 Déchets générés par les opérations	Transport et gestion des déchets produits par les opérations Production d'eaux usées



Exclusions

Compte tenu de la dimension et de la complexité associées au champ d'application 3, il n'a pas encore été possible d'assurer l'inclusion exhaustive de toutes les émissions indirectes de GES liées à l'activité du groupe Conduril. Au cours du présent exercice, la définition du périmètre de reporting s'est appuyée sur une analyse de pertinence et de matérialité, les catégories présentant la contribution la plus significative au profil global des émissions du groupe ayant été priorisées.

Cette approche a permis de concentrer les efforts sur les sources ayant le plus fort impact environnemental, tout en garantissant la fiabilité et la cohérence des données déclarées.

Avec la consolidation progressive des processus internes de collecte et de traitement de l'information, Conduril prévoit l'intégration progressive de nouvelles catégories du champ d'application 3 lors des exercices futurs afin d'atteindre une comptabilisation toujours plus complète, robuste et représentative des émissions indirectes associées à sa chaîne de valeur.

Champ d'application 3 – Émissions indirectes de GES – Catégories non incluses dans l'inventaire de 2025 :

- Catégorie 2 – biens d'équipement : extraction, production et transport des équipements achetés ou acquis par Conduril
- Catégorie 3 – activités liées aux combustibles et à l'énergie utilisées dans les champs d'application 1 et 2
- Catégorie 7 – les déplacements domicile-travail des employés effectués par des moyens de transport personnels sont considérés comme peu significatifs. Il convient de souligner que la majorité des employés utilise des véhicules de Conduril pour se rendre sur les différents chantiers, les émissions de GES correspondantes étant déjà comptabilisées dans le champ d'application 1. Le nombre de travailleurs ayant recours à des moyens de transport personnels pour se rendre sur les sites fixes est relativement faible par rapport au total, et, en règle générale, ils parcourent de courtes distances, ce qui rend l'impact de ces déplacements peu significatif.

Champ d'application 3 – Émissions indirectes de GES – Catégories non applicables à l'activité de Conduril et non prises en compte dans l'inventaire de 2025 :

- Catégorie 8 – Actifs loués en amont
- Catégorie 9 – Transport et distribution en aval
- Catégorie 10 – Transformation des produits vendus
- Catégorie 11 – Utilisation des produits vendus
- Catégorie 12 – Traitement des produits en fin de vie
- Catégorie 13 – Actifs loués en aval
- Catégorie 14 – Franchisés
- Catégorie 15 – Investissements



Méthodologie



Méthodologie

Le processus de quantification des émissions de gaz à effet de serre (GES) du groupe Conduril est pleinement intégré à ses systèmes de gestion. Il a été initié en 2022 dans le cadre du Rapport de durabilité et a été progressivement consolidé au cours des exercices suivants.

En 2025, la méthodologie appliquée repose sur un modèle stabilisé de collecte, de traitement et de validation des données, couvrant les champs d'application 1, 2 et 3, conformément aux référentiels du Protocole GES et de la norme NP EN ISO 14064-1:2018.

La plateforme numérique de suivi mise en place lors des exercices précédents continue de constituer l'outil principal de support au processus, permettant la collecte systématique d'informations au sein des différentes entreprises du groupe et dans les diverses zones géographiques où Conduril opère, renforçant ainsi la cohérence et la traçabilité des données.

Parallèlement, des mécanismes de contrôle interne intégrés aux systèmes de gestion de la Qualité, de l'Environnement et de la Sécurité restent actifs, garantissant la vérification, la validation et la cohérence des informations déclarées. Ces procédures sont considérées comme essentielles pour assurer la fiabilité, l'intégrité et la comparabilité des résultats présentés.

En 2025, Conduril a poursuivi le renforcement de la maturité du processus, en promouvant des améliorations continues en matière de qualité des données, d'harmonisation des procédures entre les différentes zones géographiques et de formation des équipes impliquées dans la collecte et le reporting des informations.

Année de référence

À la suite du processus de collecte, d'analyse et de quantification des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'année 2022 a été définie comme année de référence aux fins du suivi et de la comparaison de l'évolution de la performance carbone du groupe Conduril.

Le choix de cette année de référence permet de garantir la cohérence méthodologique dans l'analyse temporelle des émissions, servant de point de comparaison pour l'évaluation des progrès réalisés par rapport aux objectifs de décarbonation établis dans le cadre de la Feuille de route pour la Durabilité 2030.



Collecte de données

Le Groupe de durabilité de Conduril centralise la coordination du processus de collecte des données, assurant l'uniformisation méthodologique et l'application transversale des procédures dans l'ensemble des entreprises du groupe, indépendamment de leur localisation géographique. Cette approche s'avère essentielle pour favoriser l'implication des équipes opérationnelles et renforcer la sensibilisation interne à l'importance de la gestion de l'empreinte carbone.

La fiabilité et la précision des informations utilisées pour la quantification des émissions de GES sont renforcées par l'intégration du processus de collecte de données dans les systèmes de gestion mis en place, notamment les systèmes de Qualité (ISO 9001), d'Environnement (ISO 14001) et de Santé et sécurité au travail (ISO 45001).

Dans les zones géographiques où la certification formelle n'est pas encore mise en œuvre, notamment en Zambie, au Malawi et au Gabon, des systèmes documentaires équivalents sont adoptés, garantissant l'application cohérente de méthodologies alignées sur les pratiques de gestion du groupe Conduril.

Afin d'assurer l'exactitude des valeurs déclarées et la cohérence méthodologique des calculs, des mécanismes structurés de contrôle et de validation des données sont appliqués, notamment :

- Analyse critique et croisement des données internes, par comparaison des informations issues de différentes sources afin d'en évaluer la cohérence et la fiabilité.
- Utilisation de données issues des systèmes de gestion internes, notamment financiers, ainsi que de rapports soumis à des entités externes (exemple : APA), garantissant la cohérence entre l'inventaire des émissions et les autres outils de reporting.
- Utilisation préférentielle de données primaires, basées sur des consommations réelles, lorsque celles-ci sont disponibles, plutôt que des estimations.
- Application de facteurs d'émission spécifiques à chaque contexte géographique, en recourant exclusivement à des sources officielles et reconnues.
- Vérification et validation des facteurs d'émission utilisés, par analyse comparative de différentes sources de référence.

Procédures et hypothèses

Pour chaque champ d'application et ses catégories d'émission respectives, une évaluation qualitative et quantitative a été réalisée, garantissant la cohérence et la précision des résultats présentés. L'approche adoptée a permis l'harmonisation des critères de collecte, de traitement et de calcul des émissions dans toutes les zones géographiques où le groupe Conduril exerce ses activités, assurant ainsi la fiabilité, la pertinence et la représentativité des données obtenues.

Champ d'application 1

– Consommation de combustibles fossiles liquides

Quantités enregistrées par type de combustible (gazole, essence et fioul), obtenues à travers le logiciel de gestion et les factures des fournisseurs concernés.

– Consommation de combustibles fossiles gazeux

Enregistrement des quantités achetées (butane, propane, GPL et gaz de soudure), sur la base des documents d'achat et de facturation.

– Consommation de gaz de refroidissement

- › Parc automobile : enregistrement des quantités achetées, en supposant que les fuites sont proportionnelles aux volumes rechargés.
- › Systèmes de réfrigération industriels au Portugal : données déclarées dans la déclaration annuelle soumise à l'Agence portugaise de l'Environnement (APA), conformément à l'article 5 du Décret-loi n° 145/2017, du 30 novembre (applicable aux équipements ayant une charge supérieure à 5 tonnes de CO₂e).
- › Systèmes de réfrigération des installations administratives et sociales : enregistrement des achats de gaz, en supposant également que les fuites sont proportionnelles aux volumes rechargés.

Champ d'application 2

– Consommation d'électricité

Registre des consommations d'électricité sur les chantiers et dans les installations fixes, sur la base des factures des fournisseurs d'énergie.

– Recharge de véhicules électriques

Consommations d'électricité liées à la recharge des véhicules électriques dans les installations fixes, obtenues via les registres des bornes de recharge existantes.

Recharges effectuées sur des bornes publiques, déterminées à partir des informations figurant sur les factures correspondantes.

– Électricité produite par le système d'autoconsommation

Production enregistrée par les systèmes photovoltaïques installés sur les installations du groupe.

– Facteurs d'émission adoptés

Compte tenu de la dispersion géographique des points de consommation, une approche basée sur la localisation a été adoptée, en appliquant les facteurs d'émission définis par les autorités officielles compétentes (APA pour le Portugal continental et les Açores ; IGES pour les autres zones géographiques).



Champ d'application 3

– Biens et services acquis

Calcul basé sur la quantité de matériaux achetés (en tonnes) et la distance parcourue entre le lieu d'achat et le lieu d'utilisation (en kilomètres).

Les cinq typologies de matériaux les plus représentatives de l'activité de Conduril ont été prises en compte : béton, acier, ciment, agrégats et mélanges bitumineux.

Prélèvement d'eau dans chaque zone géographique, incluant les sources superficielles, souterraines et l'approvisionnement par des tiers.

– Transport et distribution en amont

Déterminés sur la base de la distance parcourue (en kilomètres), du type de transport utilisé (maritime et aérien) et du poids de la charge transportée (en tonnes).

– Déchets générés par les opérations

Calcul effectué sur la base de la quantité annuelle de déchets produits (en tonnes), par type (code LED) et par opération de traitement correspondante.

Seuls les transports effectués par des entités externes ont été pris en compte, tandis que les transports effectués par des moyens propres sont inclus dans le champ d'application 1.

– Voyages d'affaires

Estimation basée sur le nombre total d'employés travaillant à l'étranger, en supposant que chaque employé effectue, en moyenne, deux voyages annuels au Portugal.

Les déplacements internationaux de l'Administration ont été inclus par estimation.

– Production d'eaux usées

Volume total rejeté, en tenant compte des différentes formes de traitement et de la destination finale (en surface, souterrain et traitement par des tiers).



Calcul de l'empreinte carbone : Année 2025

Calcul de l'empreinte carbone – Année 2025

Émissions du champ 1 (t CO₂e)

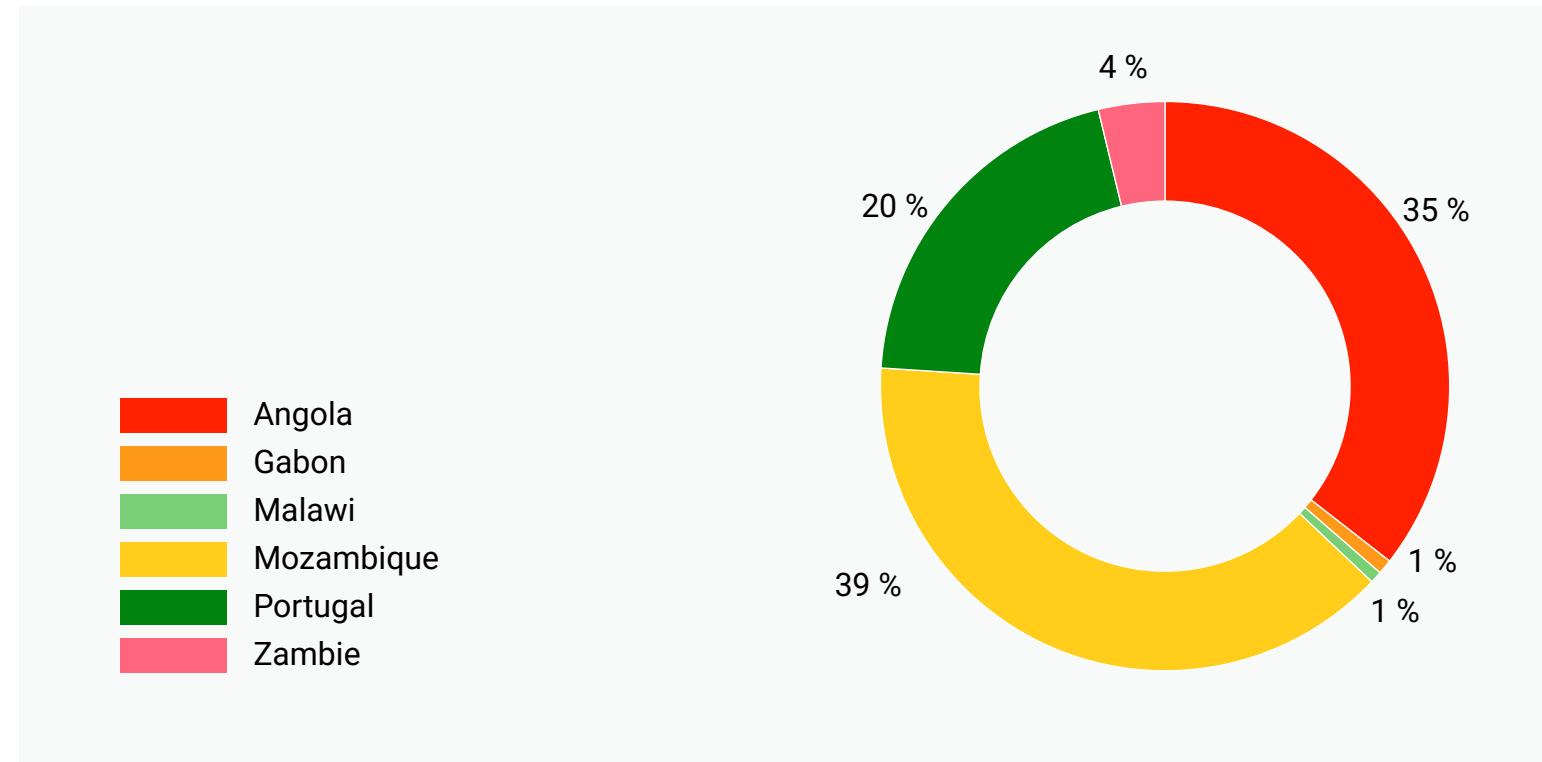
			Année de référence (2022)	2024	2025
Angola	Consommation de combustibles fossiles : véhicules et équipements	Gazole	6 994,87	7 365,54	6 646,97
		Essence	0,00	0,00	0,00
		Fioul	0,00	0,00	0,00
	Gaz combustibles (butane, propane, GPL)		(i)	28,82	29,40
	Fuite d'émissions non intentionnelles des systèmes de réfrigération		(i)	582,1	324,75
	Autres gaz (soudage)		(i)	(i)	0,00
	Sous-total			6 995	7 977
Gabon	Consommation de combustibles fossiles : véhicules et équipements	Gazole	1 398,60	731,91	155,00
		Essence	0,00	0,00	0,00
		Fioul	0,00	0,00	0,00
	Gaz combustibles (butane, propane, GPL)		(i)	1,09	1,36
	Fuite d'émissions non intentionnelles des systèmes de réfrigération		(i)	(i)	9,62
	Autres gaz (soudage)		(i)	(i)	0,00
	Sous-total			1 399	733
Malawi	Consommation de combustibles fossiles : véhicules et équipements	Gazole	2 341,63	206,41	74,84
		Essence	2,93	8,05	3,04
		Fioul	0,00	0,00	0,00
	Gaz combustibles (butane, propane, GPL)		(i)	0,08	1,47
	Fuite d'émissions non intentionnelles des systèmes de réfrigération		(i)	210,32	55,14
	Autres gaz (soudage)		(i)	0,91	0,00
	Sous-total			2 345	426

(i) Il n'a pas été possible de compiler des données représentatives

(ii) Inclut uniquement le gaz propane

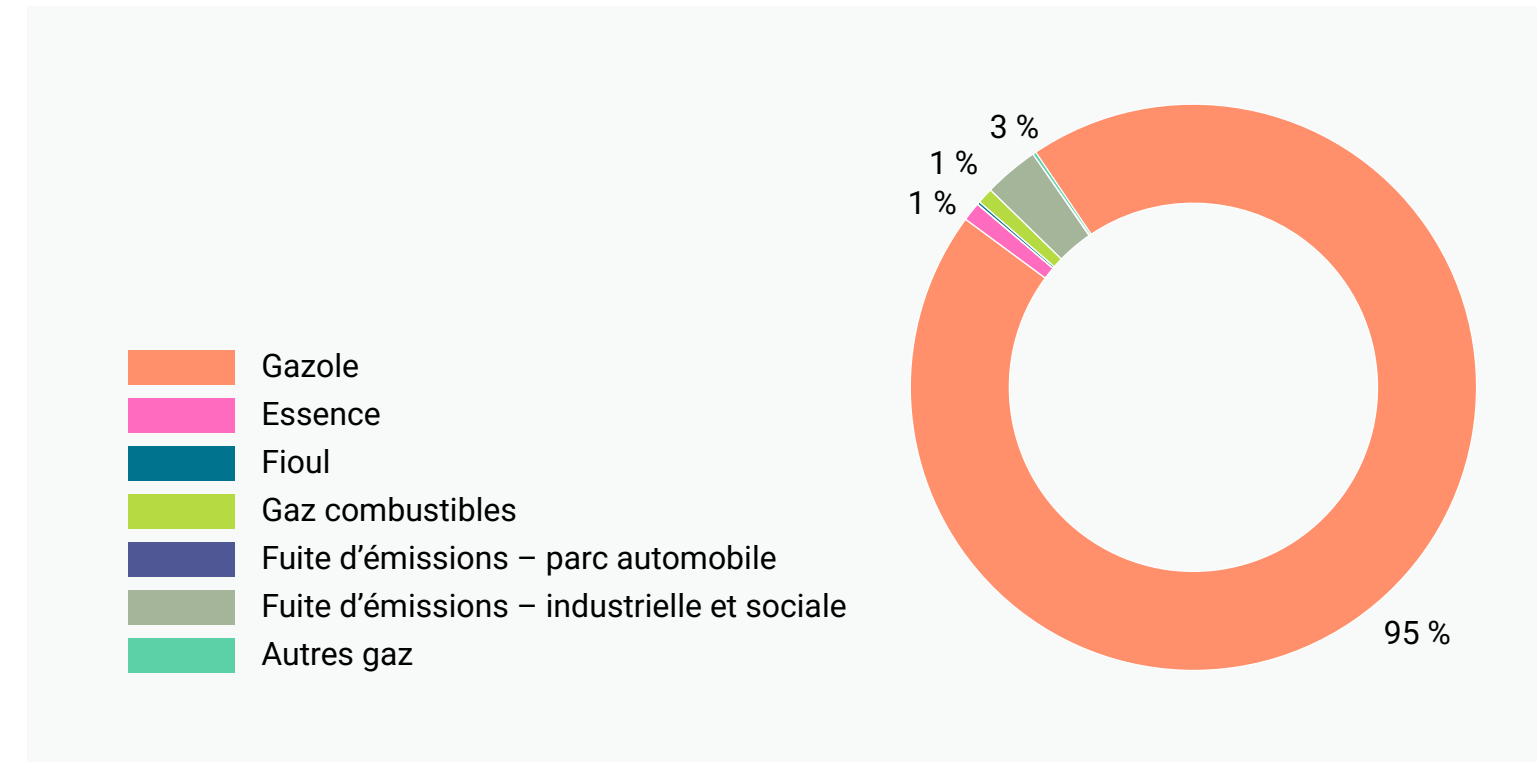
			Année de référence (2022)	2024	2025
Mozambique	Consommation de combustibles fossiles : véhicules et équipements	Gazole	1 494,48	6 249,40	7 414,86
		Essence	0,00	65,34	36,87
		Fioul	0,00	0,00	0,00
	Gaz combustibles (butane, propane, GPL)		(i)	4,10	38,86
	Fuite d'émissions non intentionnelles des systèmes de réfrigération		(i)	(i)	184,99
	Autres gaz (soudage)		(i)	(i)	0,00
	Sous-total			1 494	6 319
Portugal	Consommation de combustibles fossiles : véhicules et équipements	Gazole	15 148,86	6 561,60	3 822,65
		Essence	140,52	173,71	153,88
		Fioul	0,00	0,00	0,00
	Gaz combustibles (butane, propane, GPL)		3,38 (ii)	3,20	4,83
	Fuite d'émissions non intentionnelles des systèmes de réfrigération			592,93	35,76
	Autres gaz (soudage)		(i)	0,42	0,23
	Sous-total			15 886	6 775
Zambie	Consommation de combustibles fossiles : véhicules et équipements	Gazole	630,62	635,09	668,85
		Essence	0,00	0,00	0,00
		Fioul	0,00	3,52	0,38
	Gaz combustibles (butane, propane, GPL)		(i)	(i)	2,29
	Fuite d'émissions non intentionnelles des systèmes de réfrigération		(i)	(i)	71,46
	Autres gaz (soudage)		(i)	(i)	0,05
	Sous-total			631	639
Total			28 749	22 867	19 702

Émissions du champ 1 par zone géographique – 2025

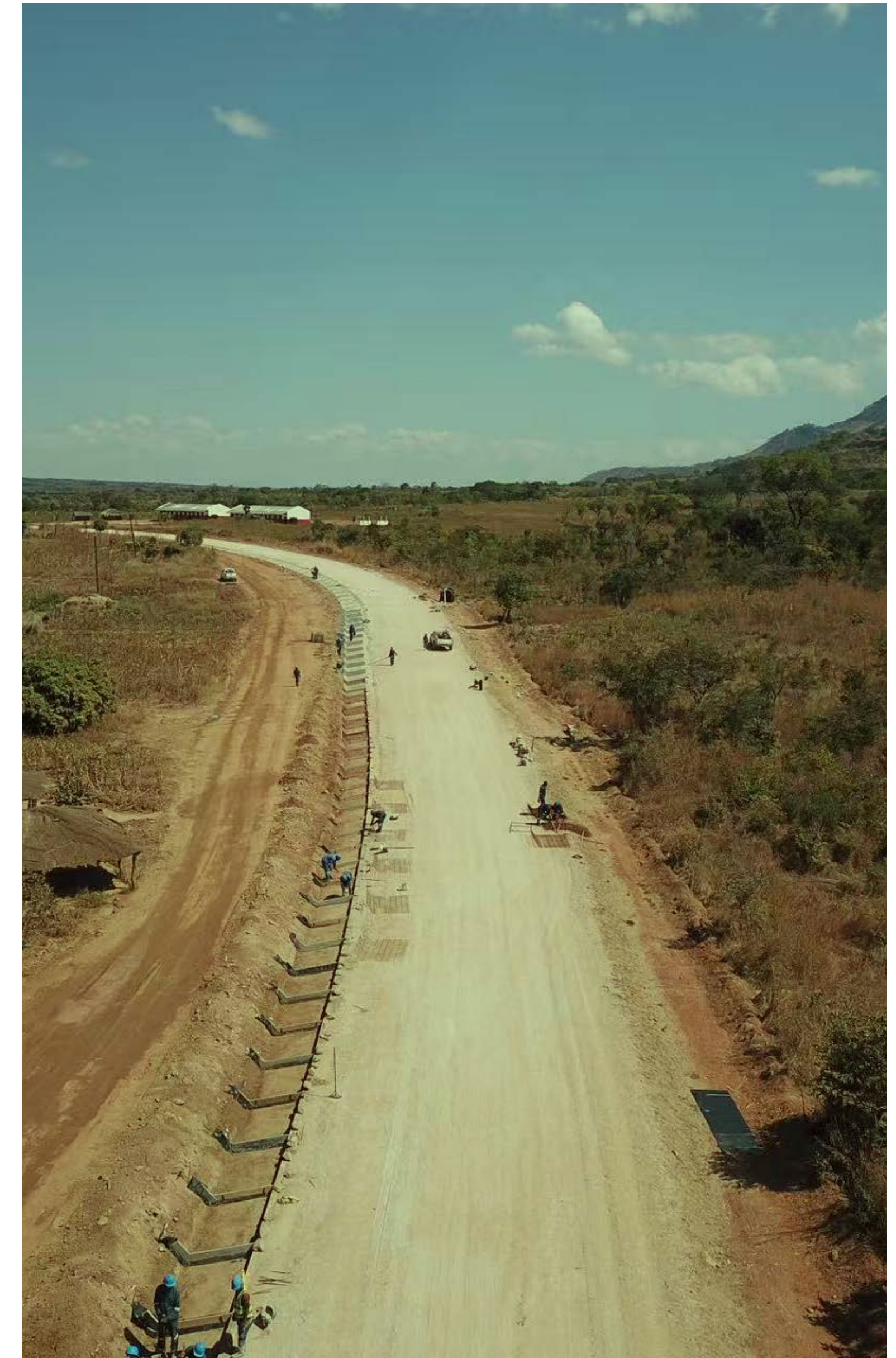


L'analyse des émissions de GES, champ d'application 1, en 2025 montre une concentration prédominante au Mozambique et en Angola qui représentent respectivement 39 % et 35 % du total. Le Portugal est responsable de 20 % des émissions de ce champ. Les autres zones géographiques – Zambia, Gabon et Malawi – présentent une contribution plus limitée, représentant ensemble environ 6 % du total.

Émissions du champ 1 par type de combustible – 2025



En 2025, les émissions de GES, champ d'application 1, restent dominées par la consommation de gazole, qui représente environ 95 % du total. Les émissions restantes proviennent principalement des fuites de gaz liées aux opérations, représentant environ 3 %, tandis que la contribution de l'essence demeure marginale, à environ 1 %. Ce profil met en évidence une forte dépendance aux combustibles liquides dans les opérations de Conduril pour ce champ d'application d'émissions.

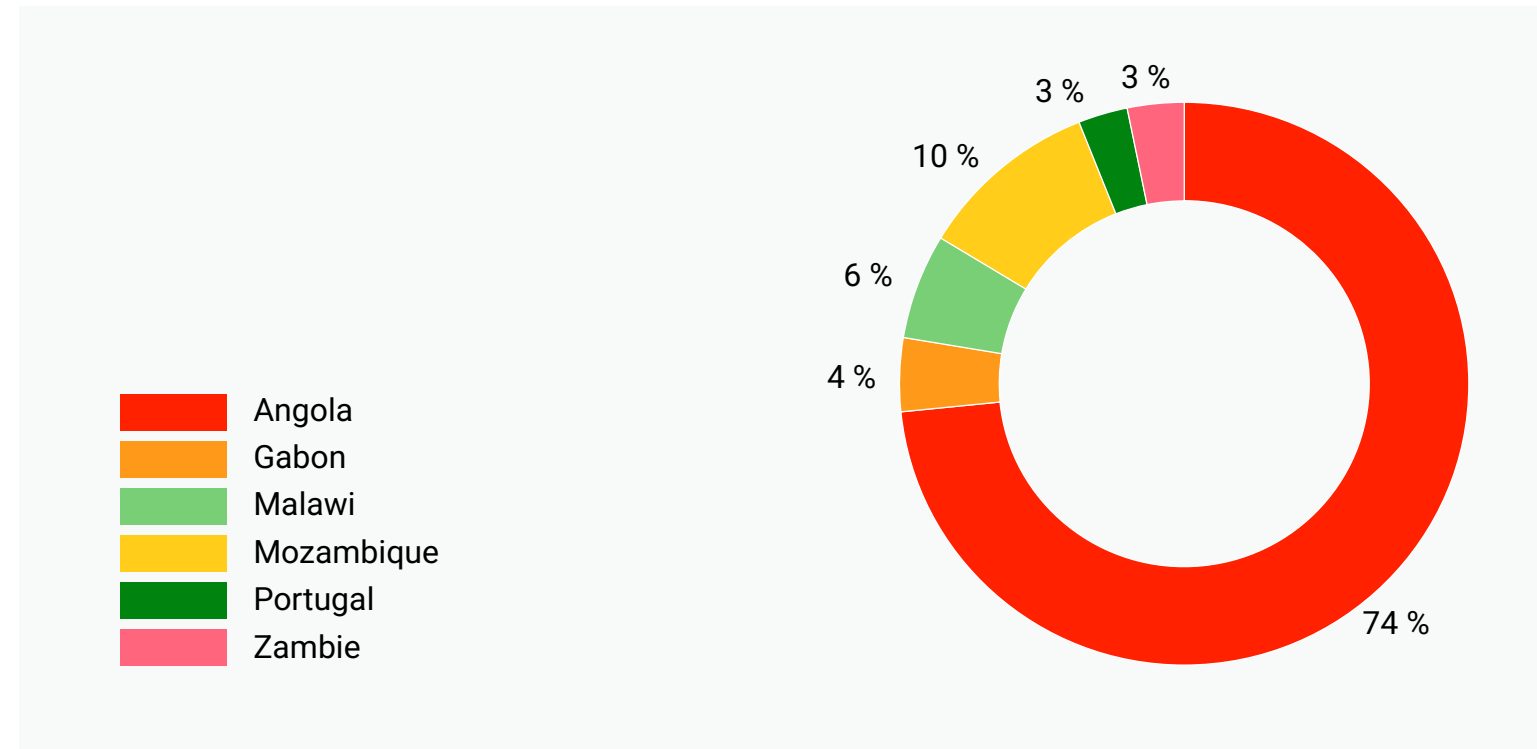


Émissions du champ 2 (t CO₂e)

Émissions indirectes de GES liées à l'importation d'énergie (basée sur la localisation)	Année de référence (2022)	2024	2025
Angola	733	807	710
Gabon	59	82	41
Malawi	87	0	58
Mozambique	233	447	100
Portugal	970	61	27
Zambie	(i)	86	31
Total	2 082	1 483	967

(i) Il n'a pas été possible de compiler des données représentatives

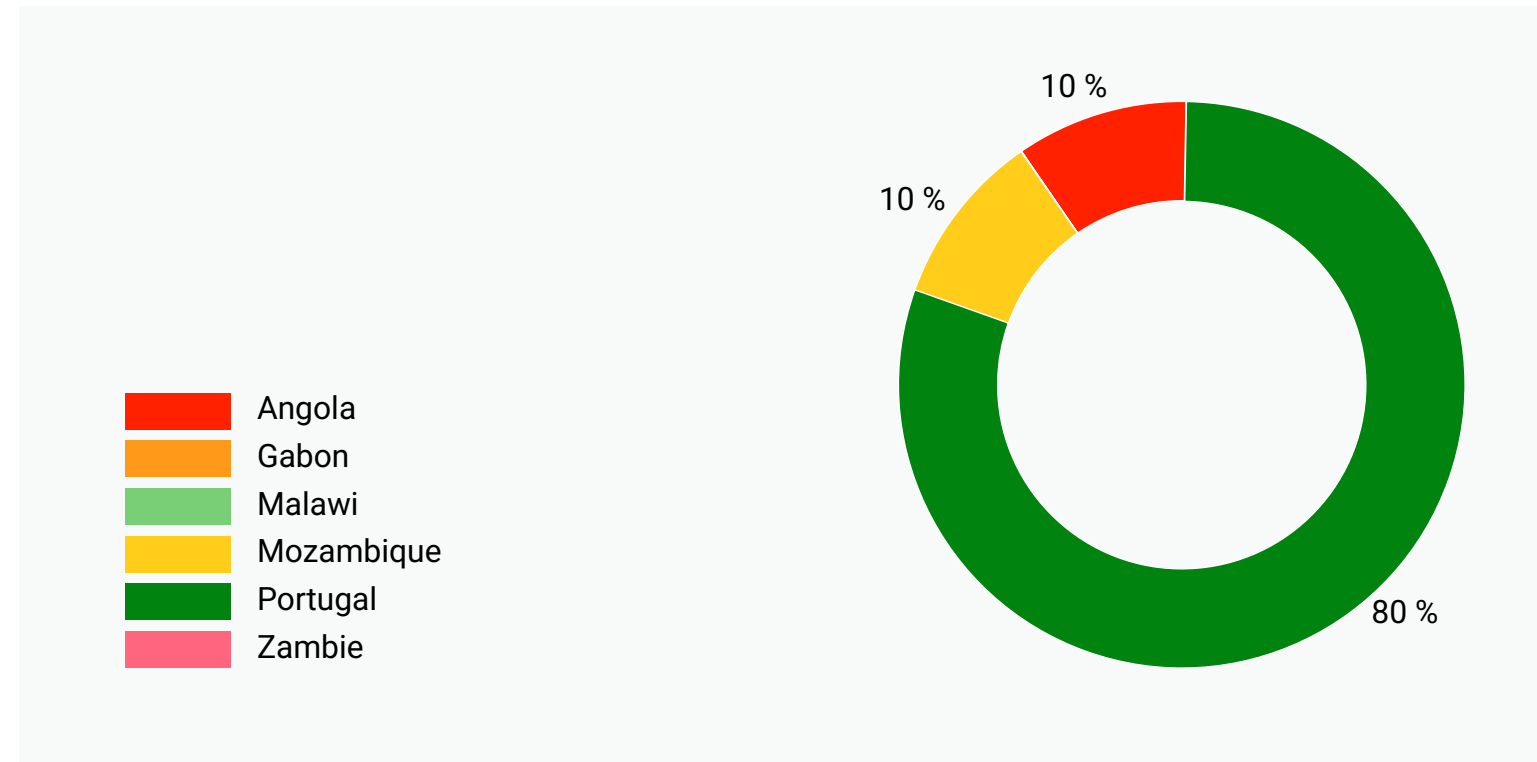
Émissions du champ 2 par zone géographique – 2025



Émissions du champ 3 (t CO₂e)

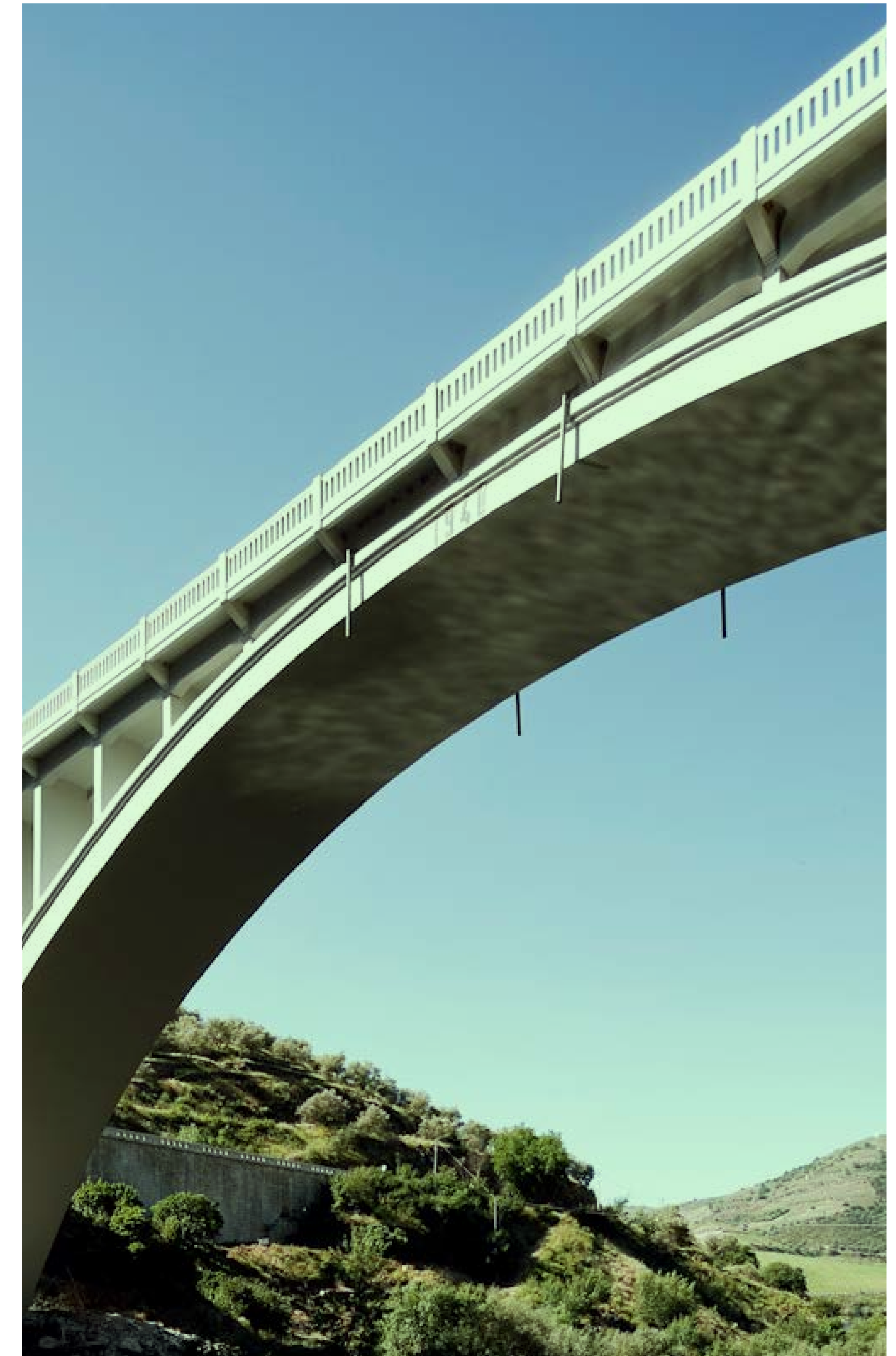
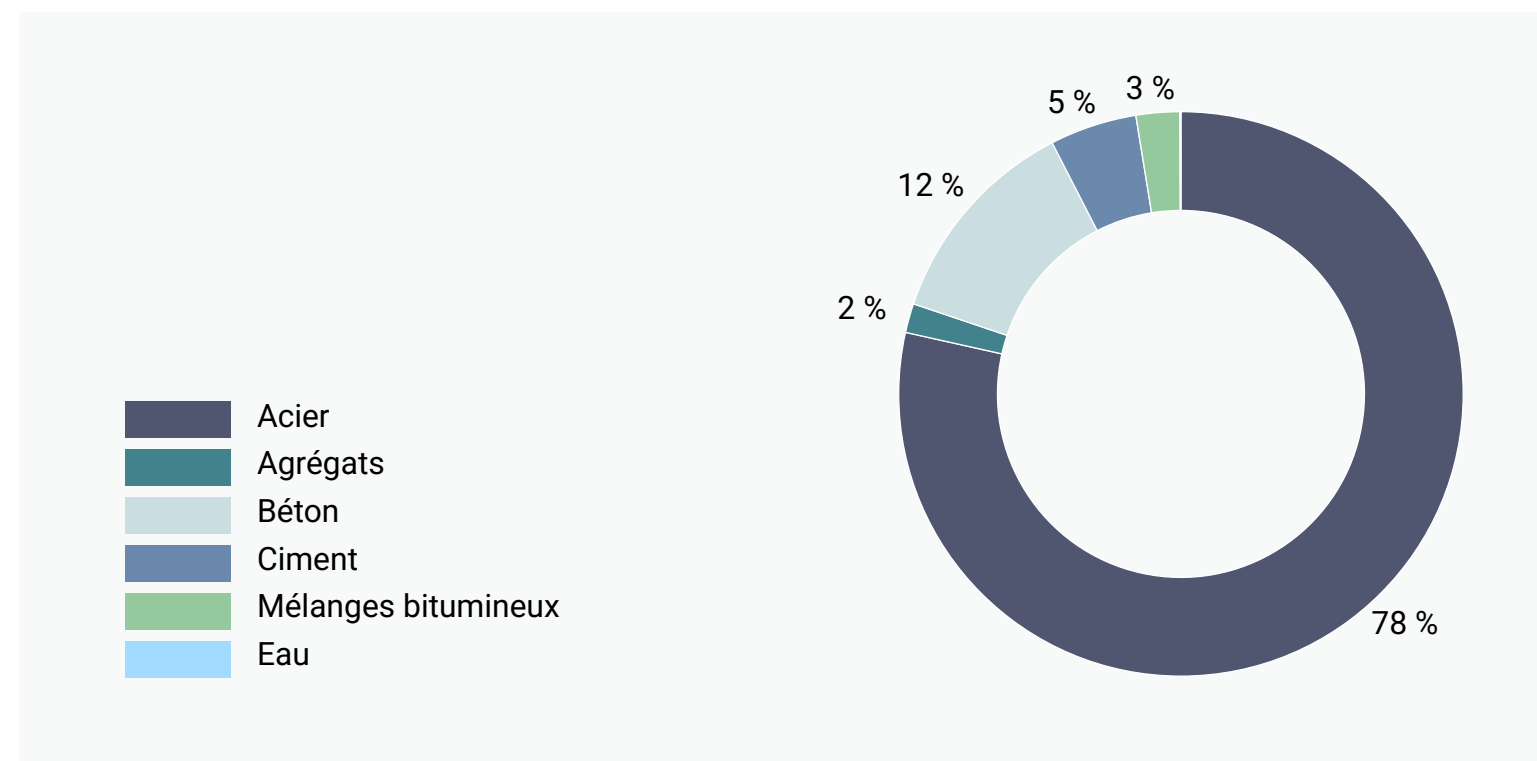
	Angola	Gabon	Malawi	Mozambique	Portugal	Zambie	Total
Catégorie 1 – Acquisition de biens et services							
Acier	2 416,83	0,00	7,65	2 353,73	32 663,42	61,19	37 503
Agrégats	441,48	0,00	0,12	0,52	221,40	2,42	666
Béton	915,19	0,00	2,70	0,00	4 737,52	33,32	5 689
Ciment	94,56	0,00	0,83	1 534,69	44,45	35,52	1 710
Mélanges bitumineux	847,77	13,29	0,00	67,09	0,72	0,27	929
Prélèvement d'eau	4,39	0,02	0,06	21,18	1,32	0,05	27
Sous-total	4 720	13	11	3 977	37 669	133	46 524
Catégorie 1 – Acquisition de biens et services – transport							
Acier	8,99	0,00	0,00	52,59	105,18	0,11	167
Agrégats	4,23	0,00	0,00	0,73	130,42	0,08	135
Béton	5,96	0,00	0,00	0,00	203,29	0,00	209
Ciment	27,67	0,00	0,00	653,11	0,45	0,17	681
Mélanges bitumineux	0,00	0,00	0,00	270,91	0,05	0,04	271
Sous-total	47	0	0	977	439	0	1 464
Catégorie 1 – Total	4 767	13	11	4 955	38 108	133	47 988
Catégorie 4 – Transport de marchandises Europe-Afrique							
Transport aérien	10,84	0	6,9	12,12	–	0	29,86
Transport maritime	23,05	0	0	0,59	–	0	23,64
Sous-total	34	0	7	13	–	0	54
Catégorie 5 – Gestion des déchets – Traitement	196,31	0,00	0,31	12,20	5,86	0,05	215
Catégorie 5 – Gestion des déchets – Transport	0,00	0,00	0,00	0,00	42,57	0,00	43
Catégorie 5 – Production d'eaux usées	3,17	0,01	0,04	4,53	0,37	0,04	8
Catégorie 5 – Total	199	0	0	17	49	0	265
Catégorie 6 – Voyages d'affaires	613	32	60	391	6	61	1 164
Total du champ 3	5 614	45	79	5 375	38 163	194	49 470

Émissions du champ 3 – catégorie 1 par zone géographique – 2025

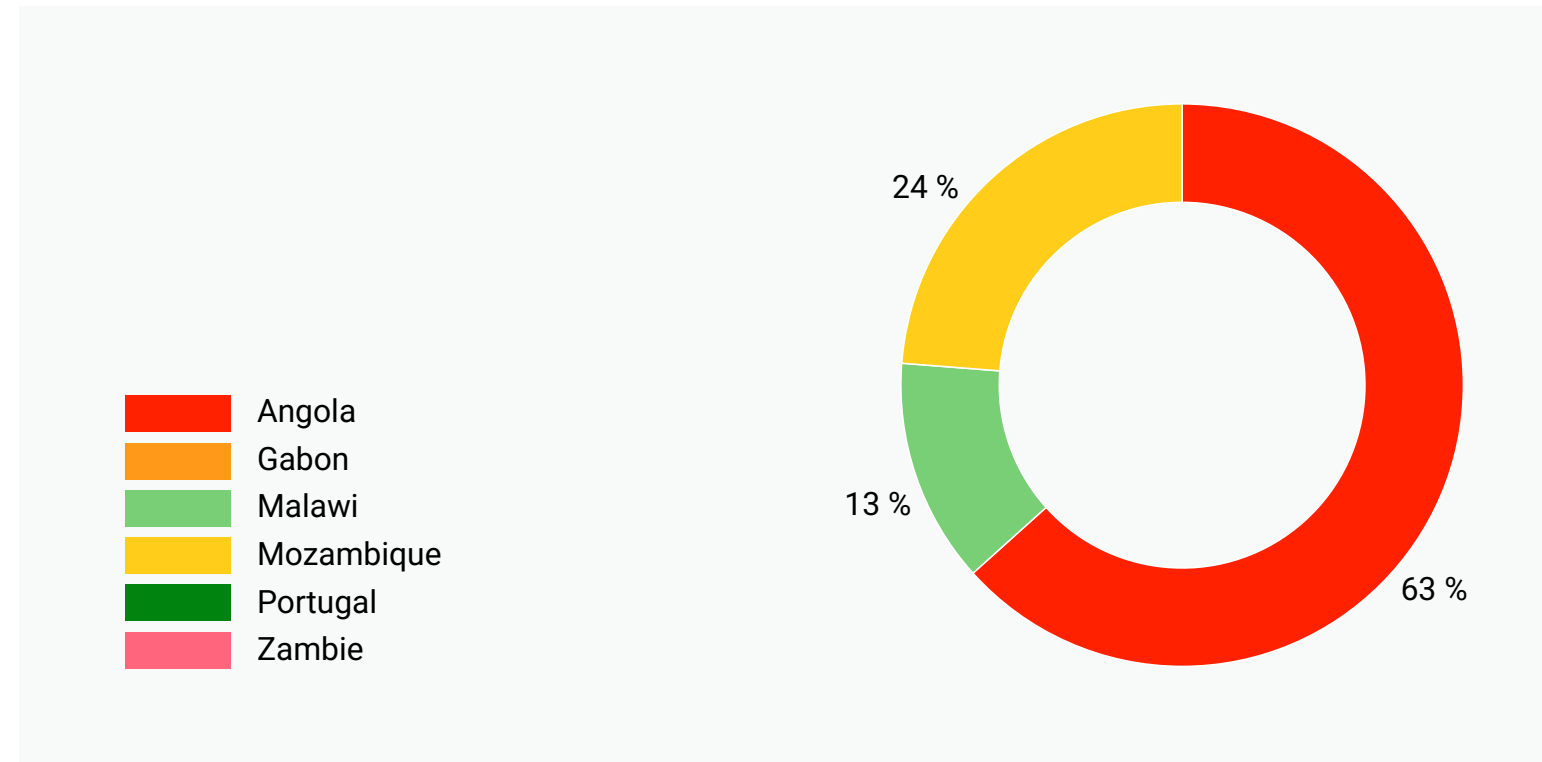


En 2025, les émissions associées à la catégorie 1 – Biens et services achetés présentent une forte concentration au Portugal, qui représente environ 80 % du total des émissions de cette catégorie, tandis que l'Angola et le Malawi contribuent chacun à hauteur d'environ 10 %. Dans les autres zones géographiques, la contribution pour ces émissions est marginale. En ce qui concerne les types de matériaux achetés, l'acier occupe une place largement dominante, représentant environ 78 % des émissions de cette catégorie, suivi du béton avec environ 12 %. Le ciment contribue à hauteur d'environ 5 %, tandis que les mélanges bitumineux et les agrégats ont un poids plus faible, de l'ordre de 3 % et 2 % respectivement. Ces résultats mettent en évidence l'impact significatif des principaux matériaux de construction utilisés par Conduril sur les émissions indirectes tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

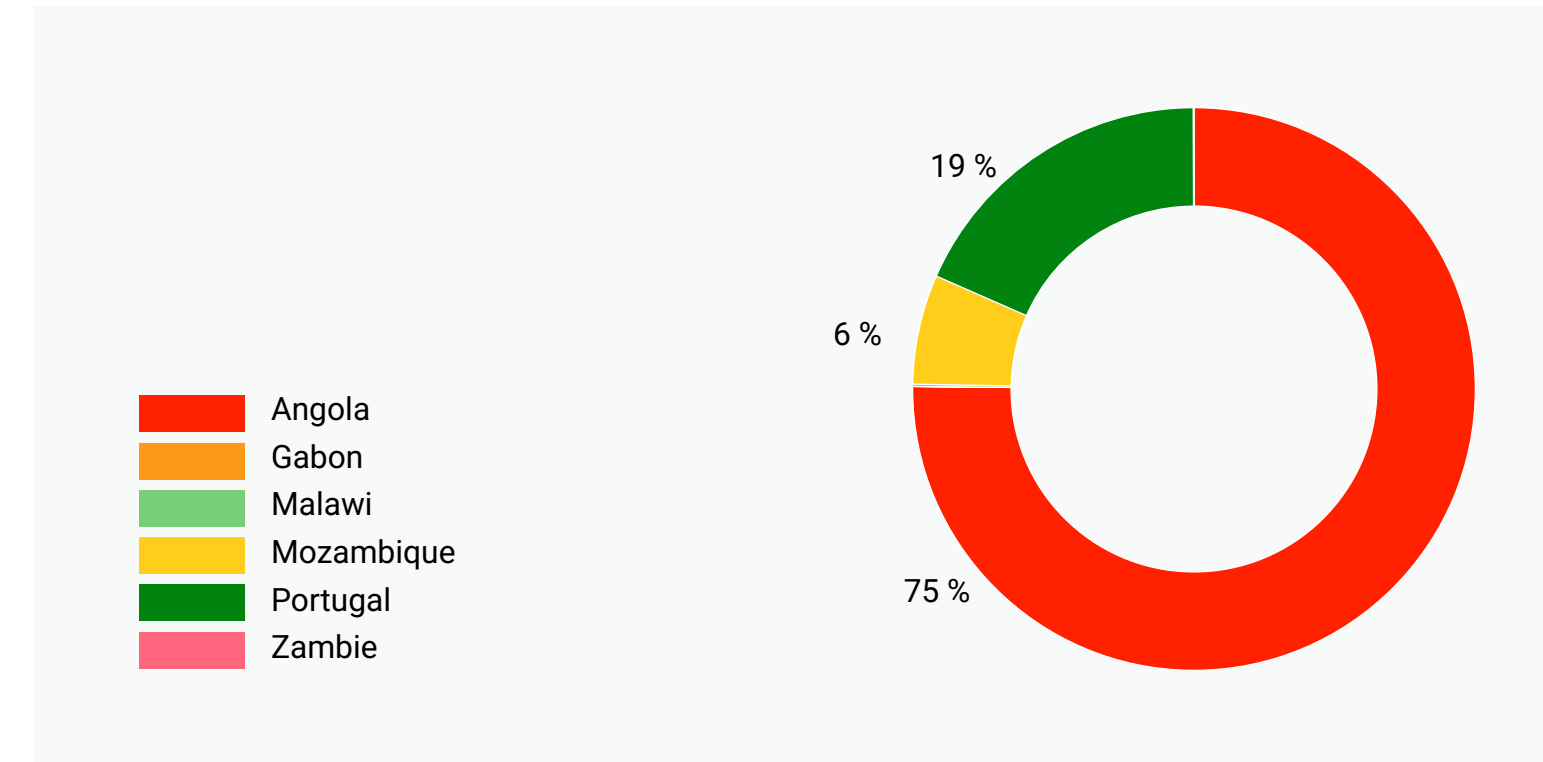
Émissions du champ 3 – catégorie 1 par type de matière – 2025



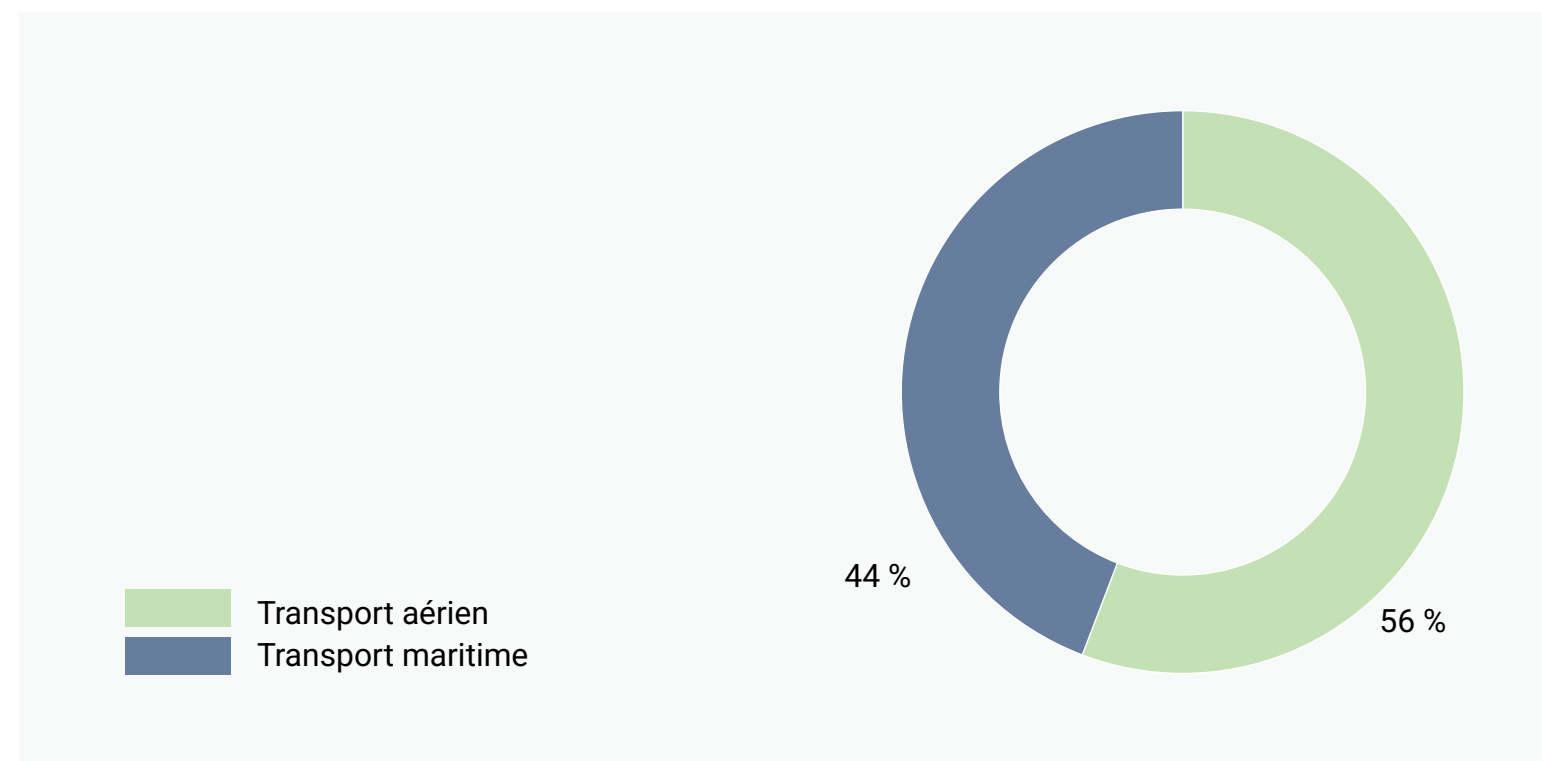
Émissions du champ 3 – catégorie 4 par zone géographique – 2025



Émissions du champ 3 – catégorie 5 – 2025

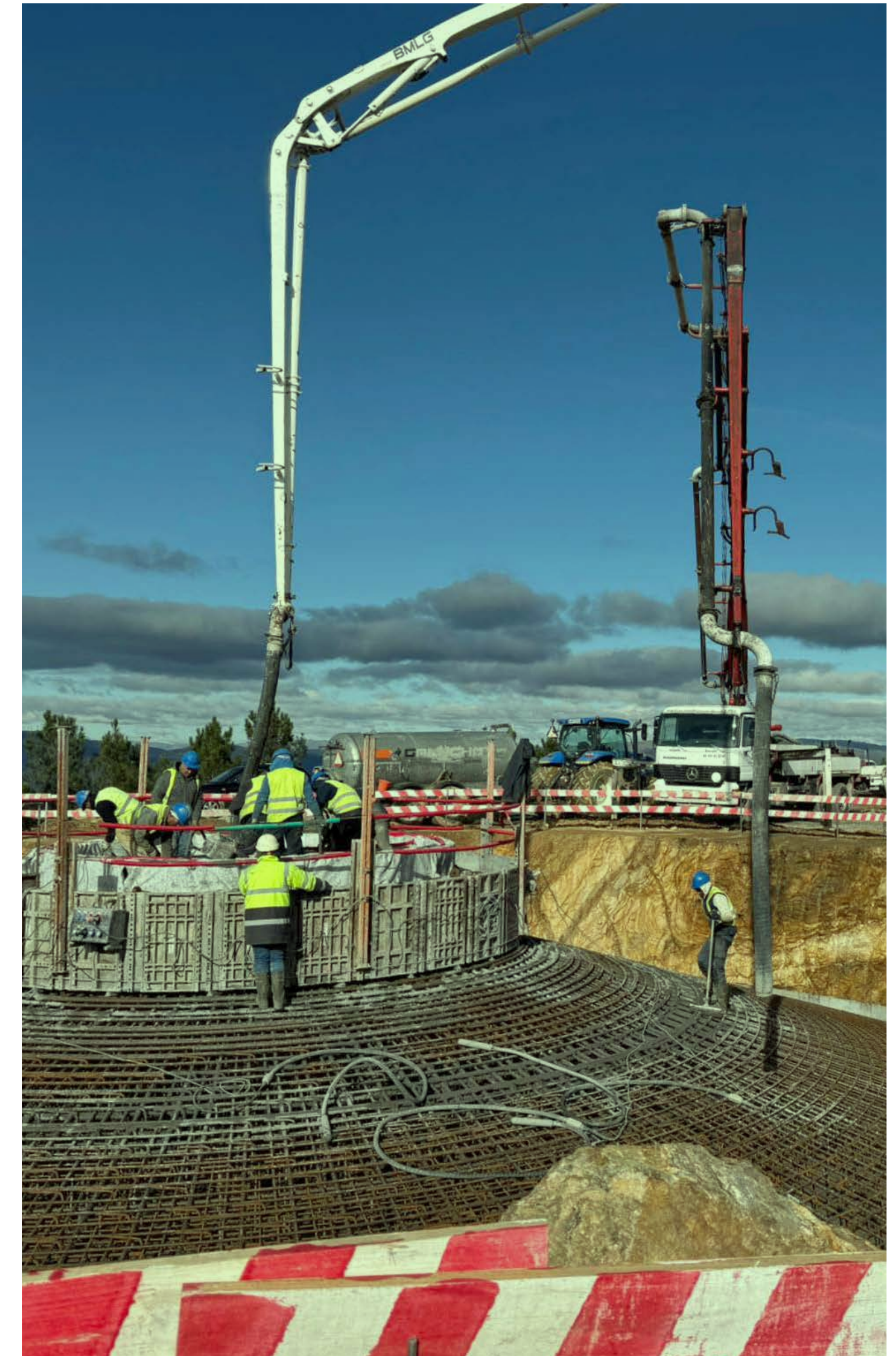


Émissions du champ 3 – catégorie 4 par type de transport – 2025

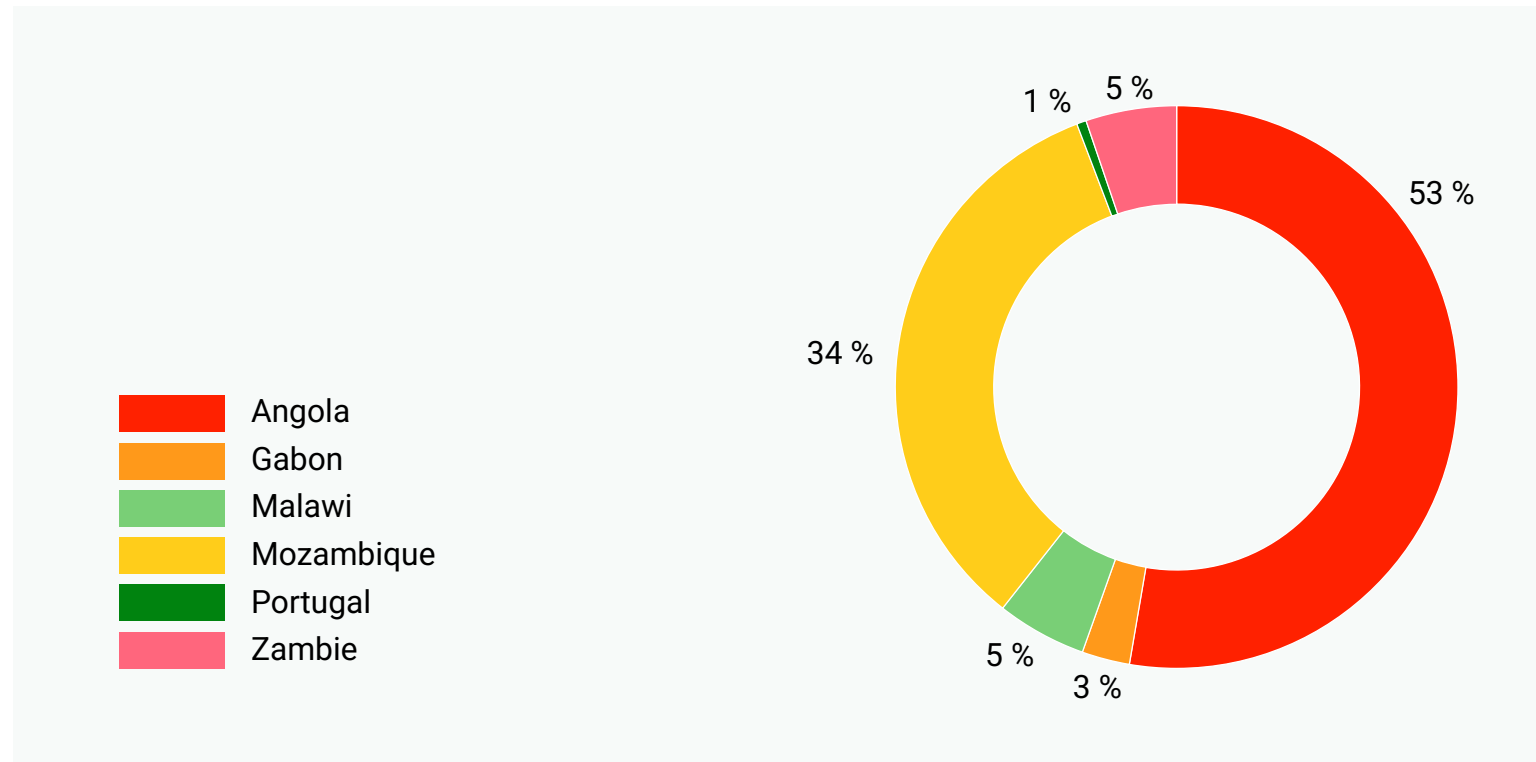


Dans la catégorie 4 – Transport et distribution en amont, environ 56 % des émissions de GES sont associées au transport aérien de matériaux entre le Portugal et les différentes zones géographiques où Conduril opère. L'Angola concentre 63 % des émissions de cette catégorie, suivi du Mozambique avec 24 % et du Malawi avec 13 %, la contribution des autres zones étant marginale.

En 2025, les émissions associées à la catégorie 5 – Gestion des déchets et production d'eaux usées sont majoritairement concentrées en Angola qui représente environ 75 % du total des émissions de cette catégorie. Le Portugal arrive en deuxième position avec environ 19 %, suivi du Mozambique avec environ 6 %. Dans les autres zones géographiques, Gabon, Malawi et Zambie, la contribution est marginale. Ces résultats reflètent en partie les différents niveaux de maturité des infrastructures ainsi que des systèmes de gestion et de reporting liés aux déchets et aux eaux usées selon les zones géographiques où le groupe opère.

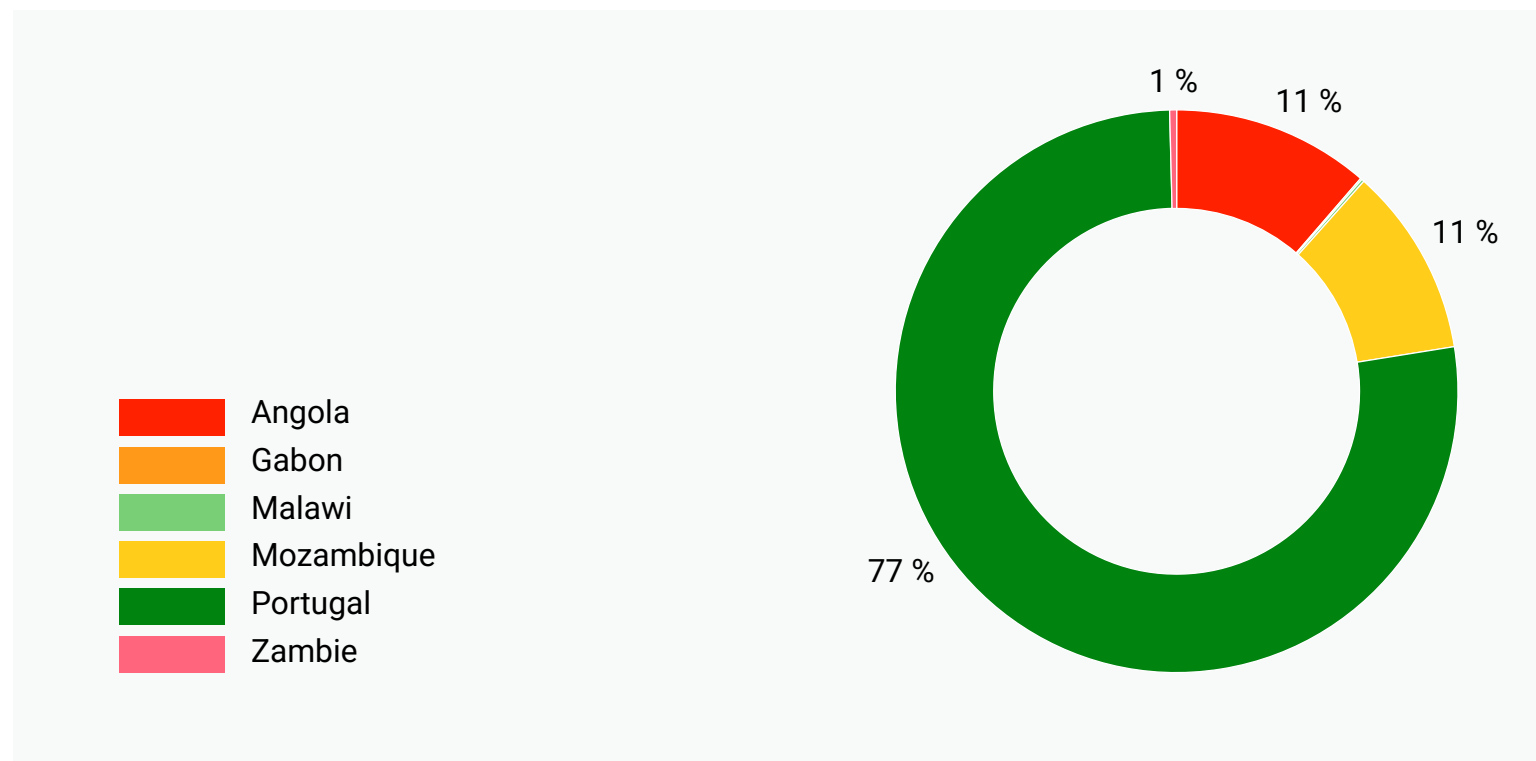


Émissions du champ 3 – catégorie 6 par zone géographique – 2025

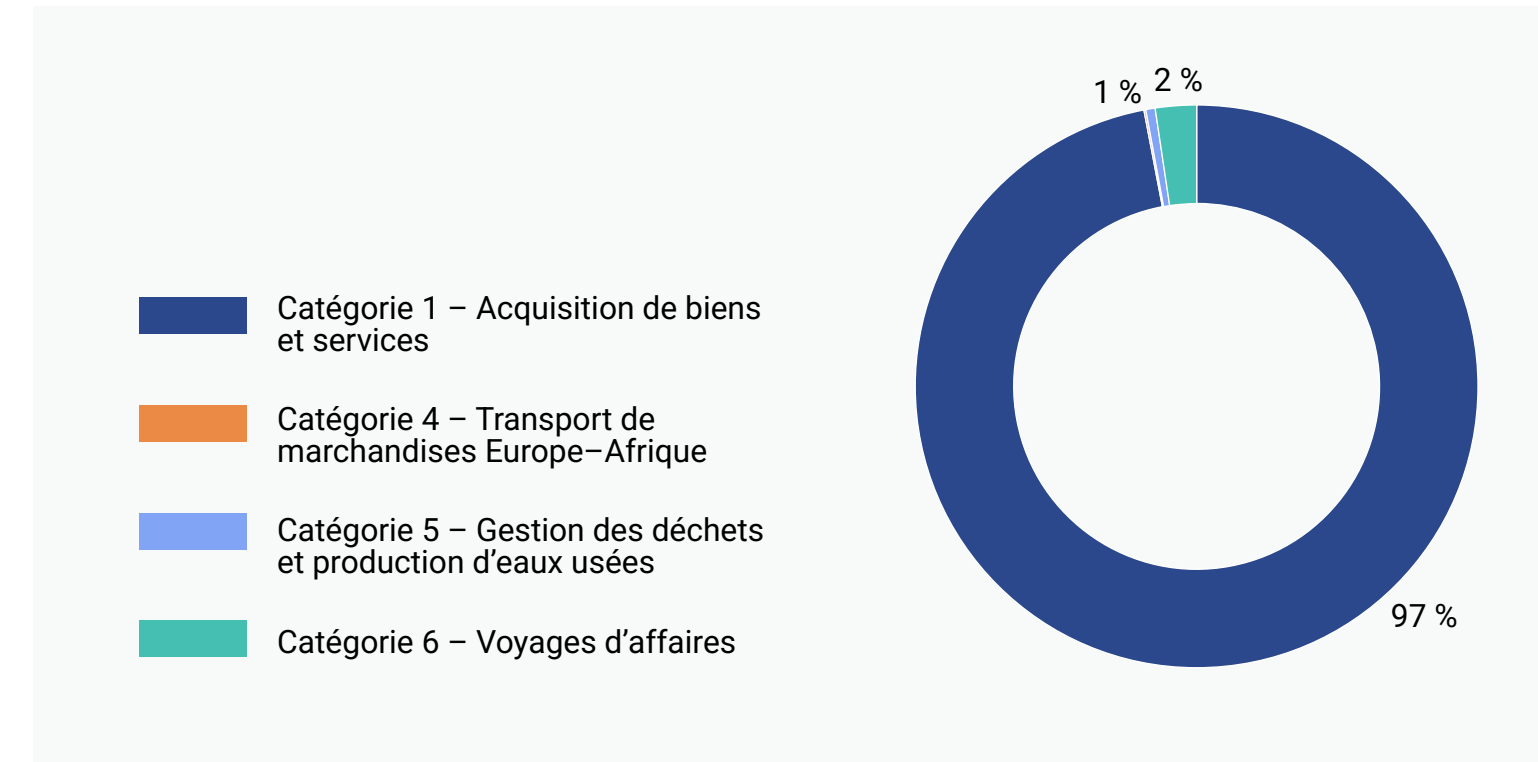


Dans la catégorie 6, champ d'application 3 – Voyages d'affaires, la répartition géographique des émissions montre que l'Angola constitue la principale origine/destination de ces déplacements, représentant 53 % du total, confirmant ainsi son importance en matière de mobilité des employés. Le Mozambique contribue à hauteur de 34 %, tandis que le Malawi et la Zambie représentent chacun 5 %, et le Gabon 3 %. Le Portugal présente une contribution marginale dans cette catégorie.

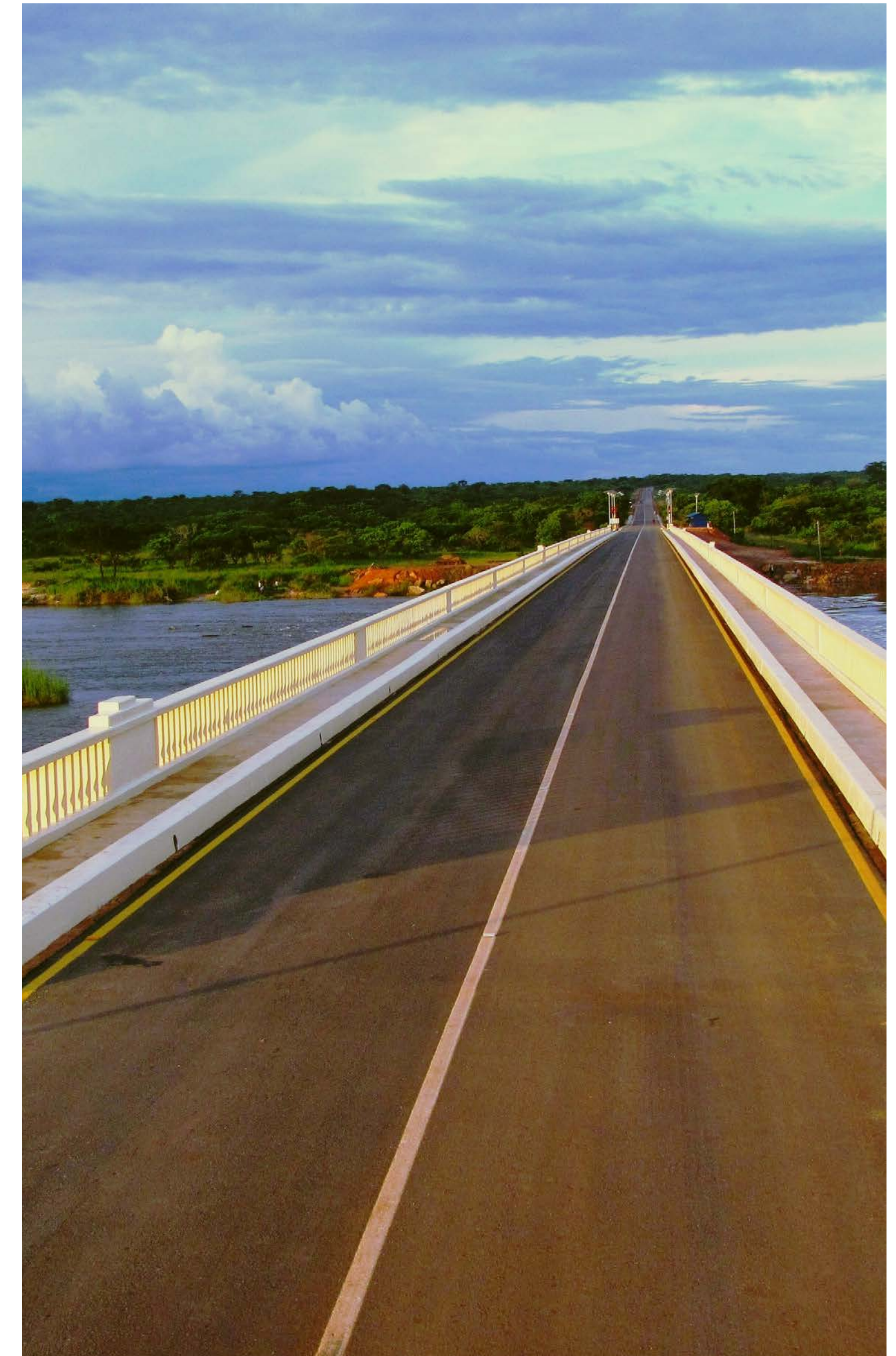
Émissions du champ 3 par zone géographique – 2025



Émissions du champ 3 par catégorie – 2025



En 2025, la répartition des émissions, champ d'application 3, met en évidence une forte concentration dans la catégorie 1 – Acquisition de biens et services, qui représente environ 97 % du total. Les autres catégories ont un poids résiduel, notamment, la catégorie 6 – Voyages d'affaires, avec environ 2 % et la catégorie 5 – Gestion des déchets et production d'eaux usées, avec environ 1 %, la catégorie 4 – Transport de marchandises Europe-Afrique, étant quasiment négligeable dans le total.



Émissions du champ 3 – Évolution Année de référence – 2025

Géographie	Catégorie (Protocole GES)	2022	2024	2025
Angola	Catégorie 1 – Biens et services acquis	3 586	1 243	4 767
	Catégorie 4 – Transport et distribution en amont	68	116	34
	Catégorie 5 – Déchets et eaux usées générés par les opérations	–	88	199
	Catégorie 6 – Voyages d'affaires	765	1032	613
	Sous-total	4 419	2 479	5 614
Gabon	Catégorie 1 – Biens et services acquis	850	506	13
	Catégorie 4 – Transport et distribution en amont	34	59	0
	Catégorie 5 – Déchets et eaux usées générés par les opérations	–	–	0
	Catégorie 6 – Voyages d'affaires	114	52	32
	Sous-total	998	617	45
Malawi	Catégorie 1 – Biens et services acquis	6 640	132	11
	Catégorie 4 – Transport et distribution en amont	20	13	7
	Catégorie 5 – Déchets et eaux usées générés par les opérations	–	–	0
	Catégorie 6 – Voyages d'affaires	91	96	60
	Sous-total	6 751	241	79
Mozambique	Catégorie 1 – Biens et services acquis	1 630	2 686	4 955
	Catégorie 4 – Transport et distribution en amont	47	66	13
	Catégorie 5 – Déchets et eaux usées générés par les opérations	–	55	17
	Catégorie 6 – Voyages d'affaires	537	864	391
	Sous-total	2 214	3 671	5 375
Portugal	Catégorie 1 – Biens et services acquis	75 810	7 957	38 108
	Catégorie 4 – Transport et distribution en amont	–	–	–
	Catégorie 5 – Déchets et eaux usées générés par les opérations	177	92	49
	Catégorie 6 – Voyages d'affaires	9	11	6
	Sous-total	75 996	8 060	38 163
Zambie	Catégorie 1 – Biens et services acquis	528	59	133
	Catégorie 4 – Transport et distribution en amont	0	6	0
	Catégorie 5 – Déchets et eaux usées générés par les opérations	–	–	0
	Catégorie 6 – Voyages d'affaires	72	98	61
	Sous-total	600	163	194
Total du champ 3		90 978	15 231	49 470

Note : Les valeurs déclarées pour la catégorie 6 – Voyages d'affaires pour les années 2022 et 2024 ont été mises à jour à la suite d'une révision méthodologique des facteurs de conversion utilisés.

Émissions réduites et retenues

Dans le cadre de son engagement continu en faveur de la réduction de l'empreinte carbone, Conduril a maintenu en 2025 la mise en œuvre d'un ensemble de mesures visant à diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES), avec un accent particulier sur l'efficacité énergétique, la mobilité durable et la promotion des puits de carbone.

Au niveau de la mobilité, aucune acquisition de nouveaux véhicules n'a été enregistrée en 2025. Néanmoins, Conduril maintient son engagement à privilégier, lors du renouvellement de son parc automobile, l'option des véhicules électriques et hybrides lorsque les conditions opérationnelles le permettent. Compte tenu de la nature des activités et de la dispersion géographique des chantiers, la transition complète vers des solutions entièrement électriques reste, à ce stade, limitée.

Parmi les mesures opérationnelles mises en œuvre en 2025 et ayant un impact direct sur la réduction des émissions de GES, figurent « PT - Rota Solidária » et l'application « Boleias Conduril » au Portugal. Cette application favorise le covoiturage entre employés afin de réduire les déplacements individuels. Au cours de l'exercice, cette initiative a impliqué 76 employés, permettant de parcourir plus de 119 000 km en covoiturage, ce qui correspond à environ 265 déplacements individuels évités. Sur la base des données internes de mobilité, cette mesure aurait permis une économie estimée à environ 9 500 litres de carburant, contribuant ainsi à la réduction de la consommation de combustibles fossiles et des émissions associées aux déplacements professionnels.

Dans le domaine énergétique, la production d'électricité à partir de panneaux solaires photovoltaïques dans les installations fixes au Portugal a continué de contribuer à l'autoconsommation et à la réduction des émissions liées à la consommation d'électricité du réseau.

En ce qui concerne les émissions retenues, le rôle des espaces forestiers en tant que puits de carbone est à souligner. Au Portugal, Conduril

Émissions réduites et retenues (t Co₂e) – 2025

	Angola	Gabon	Malawi	Mozambique	Portugal	Zambie	Total
Émissions réduites	–	–	–	–	83	–	83
Énergie solaire électrique : autoconsommation	(i)	(i)	(i)	(i)	3,1	(i)	3
Utilisation de voitures électriques et hybrides (remplaçant l'usage du gazole par de l'énergie électrique)	(i)	(i)	(i)	(i)	26,7	(i)	27
Utilisation de voitures à essence plutôt qu'à gazole	(i)	(i)	(i)	(i)	31,4	(i)	31
Utilisation de l'application « Boleias Conduril »	(i)	(i)	(i)	(i)	21,8	(i)	22
Émissions retenues	–	–	–	–	438	–	438
Retenues dans les espaces forestiers	(i)	(i)	(i)	(i)	438	(i)	438

(i) Non applicable

possède des terrains à vocation forestière totalisant environ 483 000 m², composés d'espèces telles que le pin maritime, le pin parasol, le chêne-liège, le chêne vert et des broussailles. Ces espaces ont contribué en 2025 à la rétention d'environ 438 tonnes de CO₂e.

Aucune émission évitée n'a été directement identifiée. Toutefois, il convient de noter que le surplus d'électricité produit par les systèmes photovoltaïques est injecté dans le réseau électrique national, contribuant indirectement à la réduction des émissions de GES en dehors du périmètre organisationnel.



Émissions de l'année 2025

Empreinte carbone – 2025

	Émissions (t CO ₂ e)
Champ 1 – Émissions directes de GES : consommation de combustibles fossiles : véhicules et équipements	19 702
Champ 2 – Émissions indirectes de GES : électricité achetée au réseau	967
Émissions (champs 1 + 2)	20 669
Champ 3 – Autres émissions indirectes de GES	49 470
Catégorie 1 – Biens et services acquis : extraction, production et transport des matières premières achetées, seules les plus pertinentes ayant été prises en compte	47 960
Catégorie 1 – Prélèvement d'eau	27
Catégorie 4 – Transport et distribution en amont : transport de matières par voie aérienne et maritime entre le Portugal et les chantiers situés sur le continent africain	54
Catégorie 5 – Déchets générés par les opérations : transport et gestion des déchets générés, uniquement pour les installations situées au Portugal	257
Catégorie 5 – Production d'eaux usées	8
Catégorie 6 – Voyages d'affaires	1 164
Émissions totales (champs 1 + 2 + 3)	70 140
Émissions retenues	438
Émissions totales	69 702



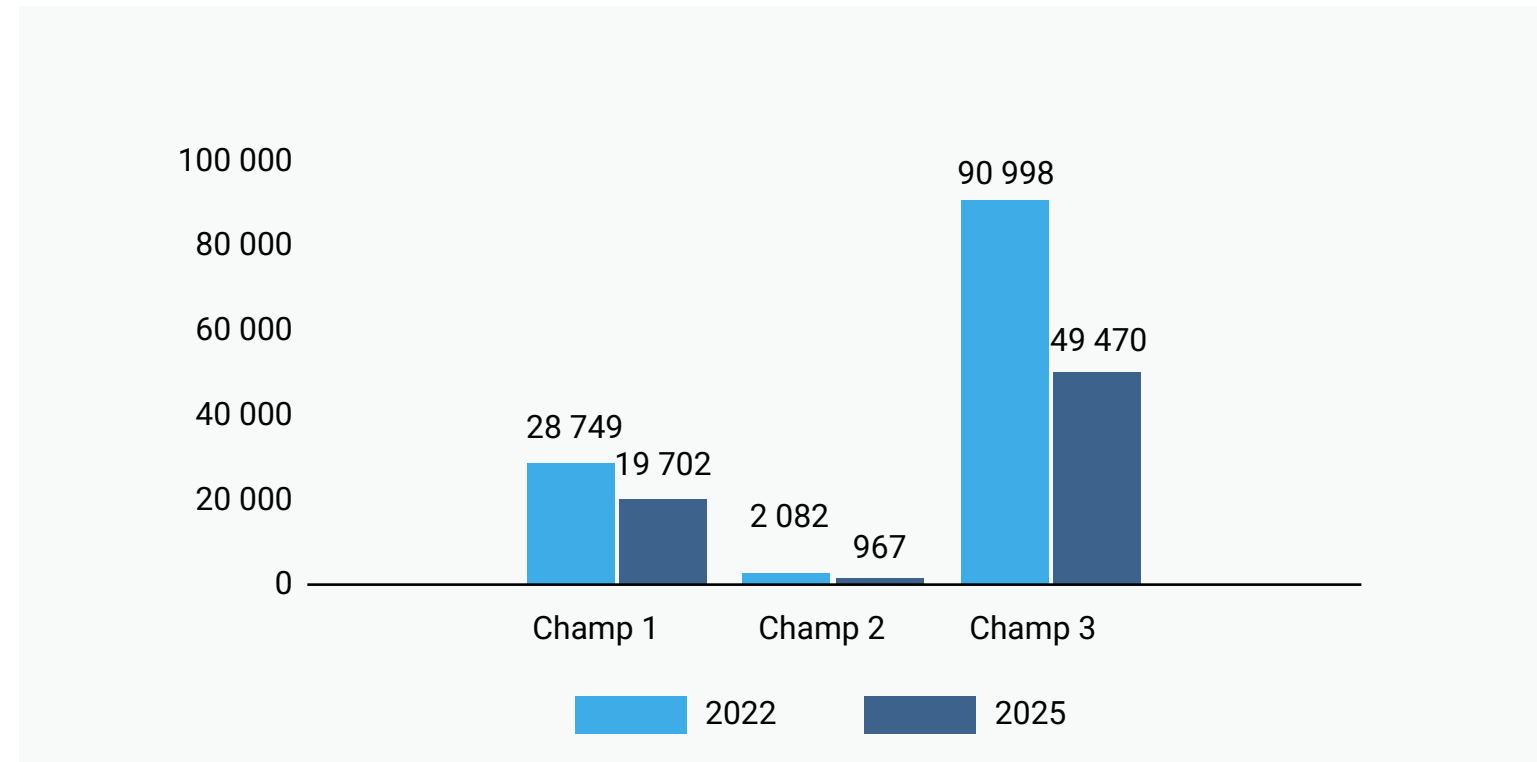
Émissions totales et représentativité de l'année 2025 vs. année de référence 2022

Empreinte carbone	2022		2025	
	Émissions (t CO ₂ e)	Représentativité (%)	Émissions (t CO ₂ e)	Représentativité (%)
Champ 1 – Émissions directes de GES : consommation de combustibles fossiles : véhicules et équipements	28 749	23,6 %	19 702	28,1 %
Gazole	28 009,06	23,0 %	18 783,17	26,8 %
Essence	238,37	0,2 %	193,79	0,3 %
Fioul	0,00	0,0 %	0,38	0,0 %
Gaz combustibles (propane, butane, GPL, autres)	3,38 (i)	0,0 %	78,21	0,1 %
Fuite d'émissions non intentionnelles des systèmes de réfrigération (installations fixes et chantiers)	592,93	0,5 %	645,96	0,9 %
Champ 2 – Émissions indirectes de GES : électricité achetée au réseau	2 082	1,7 %	967	1,4 %
Émissions totales (champs 1 + 2)	30 831		20 669	
Champ 3 – Autres émissions indirectes de GES : électricité achetée au réseau	89 711	–	49 470	–
Catégorie 1 – Biens et services acquis : extraction, production et transport des matières premières achetées, seules les plus pertinentes ayant été prises en compte	88 974	73,8 %	47 960	68,4 %
Acier	20 411,67	–	37 669,69	–
Agréats	7 591,40	–	801,40	–
Béton	58 424,22	–	5 897,98	–
Ciment	1 753,47	–	2 391,45	–
Mélanges bitumineux	793,29	–	1 200,14	–
Catégorie 1 – Prélèvement d'eau	68,30	0,1 %	27,02	0,0 %
Catégorie 4 – Transport et distribution en amont : transport de matières par voie aérienne et maritime entre le Portugal et les chantiers situés sur le continent africain	169,00	0,1 %	53,50	0,1 %
Transport aérien	101,03	–	29,86	–
Transport maritime	67,63	–	23,64	–
Catégorie 5 – Déchets générés par les opérations : transport et gestion des déchets générés, uniquement pour les installations situées au Portugal	177,00	0,1 %	257	0,4 %
Gestion des déchets – Traitement	59,64	–	214,73	–
Gestion des déchets – Transport	95,02	–	42,57	–
Catégorie 5 – Production d'eaux usées	22,41	–	8,16	–
Catégorie 6 – Voyages d'affaires	1 587,51	1,3 %	1 163,84	1,7 %
Émissions totales des champs 1, 2 et 3	121 829	100 %	70 140	100 %
Émissions retenues	153	–	438	–
Émissions totales	121 676	–	69 702	–

(i) inclut uniquement le gaz propane

Note : Les valeurs déclarées pour la catégorie 6 – Voyages d'affaires pour les années 2022 et 2024 ont été mises à jour à la suite d'une révision méthodologique des facteurs de conversion utilisés.

Empreinte carbone – 2022 vs. 2025



En 2025, l'empreinte carbone de Conduril met en évidence une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport à l'année de référence 2022, avec une diminution transversale des trois champs d'application considérés. Cette évolution est particulièrement visible au niveau du champ d'application 3 qui continue de représenter la part la plus importante des émissions totales, mais où une réduction significative, principalement liée à une moindre intensité d'émissions dans la chaîne d'approvisionnement, notamment concernant l'achat de matières premières essentielles à l'activité de Conduril, a été observée. Au-delà de l'évolution de l'activité opérationnelle, cette tendance reflète également la mise à jour et la baisse de certains facteurs d'émission utilisés dans le calcul de l'empreinte carbone, résultant de la décarbonation progressive de plusieurs secteurs économiques.

Dans le champ d'application 1, les émissions proviennent toujours majoritairement de la consommation de combustibles fossiles dans les véhicules et équipements, le diesel restant la principale source d'énergie utilisée dans les opérations. On observe néanmoins une réduction notable des émissions par rapport à l'année de référence, reflétant non seulement l'évolution de l'activité opérationnelle, mais aussi les efforts déployés

par Conduril en matière d'efficacité énergétique et de renouvellement progressif de la flotte et des équipements, en privilégiant des solutions technologiquement plus performantes.

Dans le champ d'application 2, lié à l'électricité achetée sur le réseau, une diminution des émissions est également constatée par rapport à 2022. Cette évolution résulte d'une gestion plus efficace des consommations énergétiques ainsi que de la décarbonation progressive du mix de production électrique, notamment au Portugal, où la part des énergies renouvelables a augmenté, entraînant une amélioration du facteur d'émission de l'électricité.

Globalement, l'évolution observée entre 2022 et 2025 met en évidence une trajectoire de réduction de l'intensité carbone des opérations. Toutefois, le champ d'application 3 demeure la principale source d'émissions, ce qui renforce la nécessité de poursuivre les initiatives de gestion et d'engagement de la chaîne d'approvisionnement afin de réduire les émissions indirectes.

Variation des émissions totales, année 2025 vs. année de référence 2022 (t CO₂e)

Année	Champ 1	Champ 2	Champ 3	Émissions totales
2022 (année de référence)	28 749	2 082	90 998	121 829
2025	19 702	967	49 470	70 140
Variation	-31 %	-54 %	-46 %	-42 %

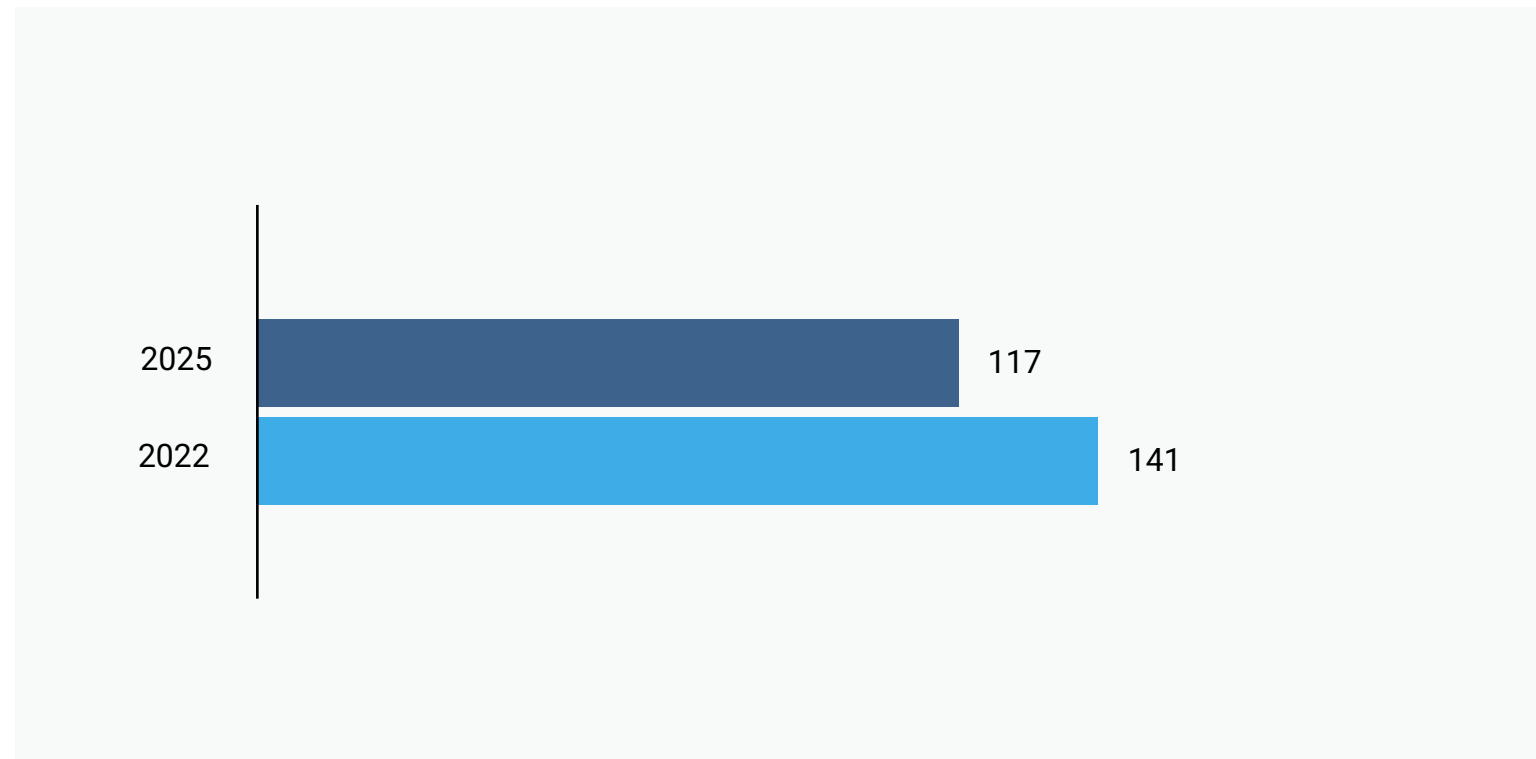
Comparativement à l'année de référence 2022, une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre (GES) de Conduril a été observée en 2025. Cette évolution résulte principalement de la diminution enregistrée dans le champ d'application 3, où les émissions ont baissé d'environ 46 % par rapport à l'année de référence. Concernant les champs d'application 1 et 2, liés respectivement aux émissions directes et à la consommation d'électricité, une réduction significative a également été constatée, de l'ordre de 31 % et 54 %, respectivement.



Intensité des émissions

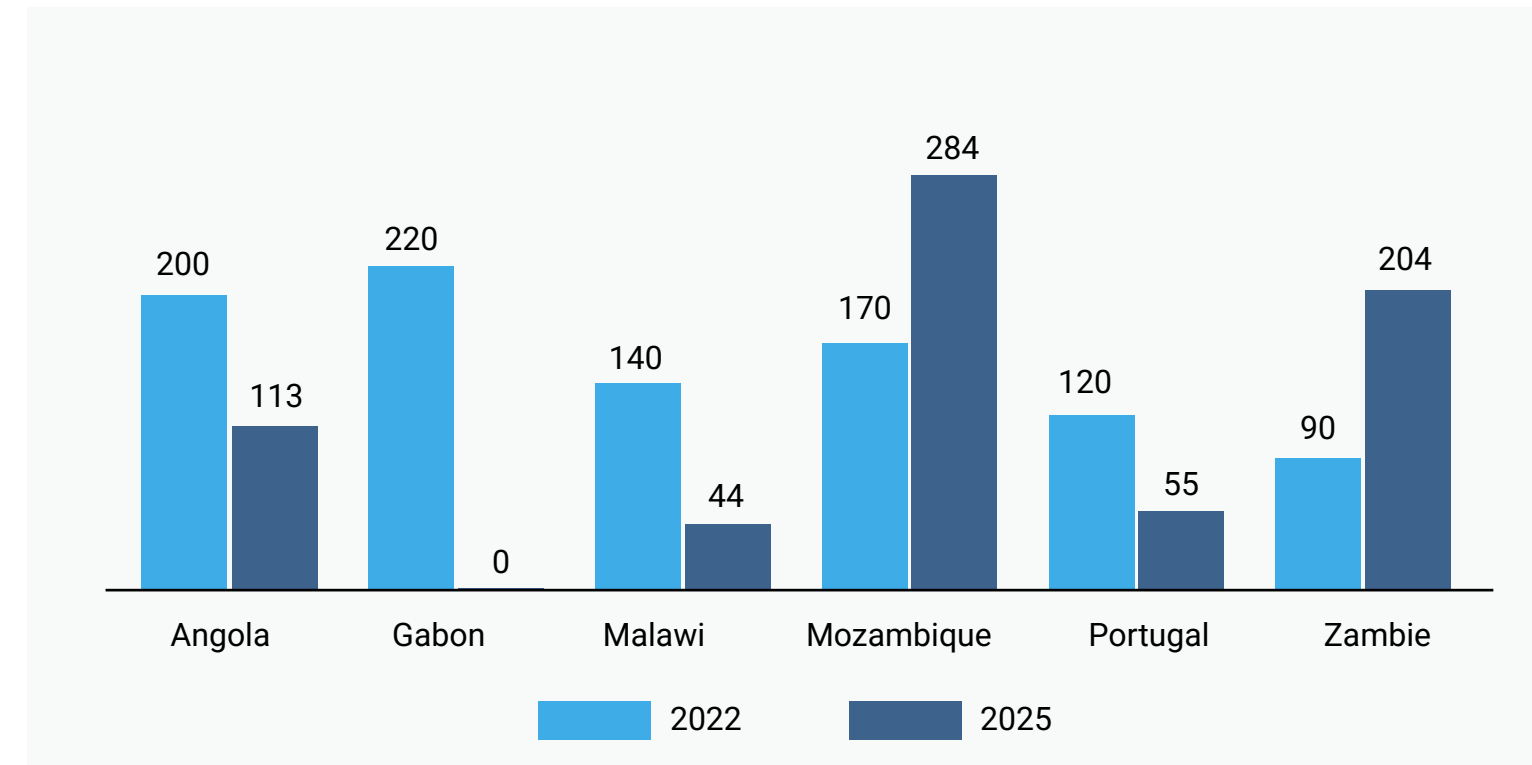
En considérant les émissions de GES des champs 1 et 2, l'intensité des émissions en 2025 était de 117 t CO₂e/M€, ce qui représente une réduction de 17 % par rapport à l'année de référence (2022).

Intensité des émissions des champs 1 et 2 – 2022 vs. 2025 (t CO₂e/M€)



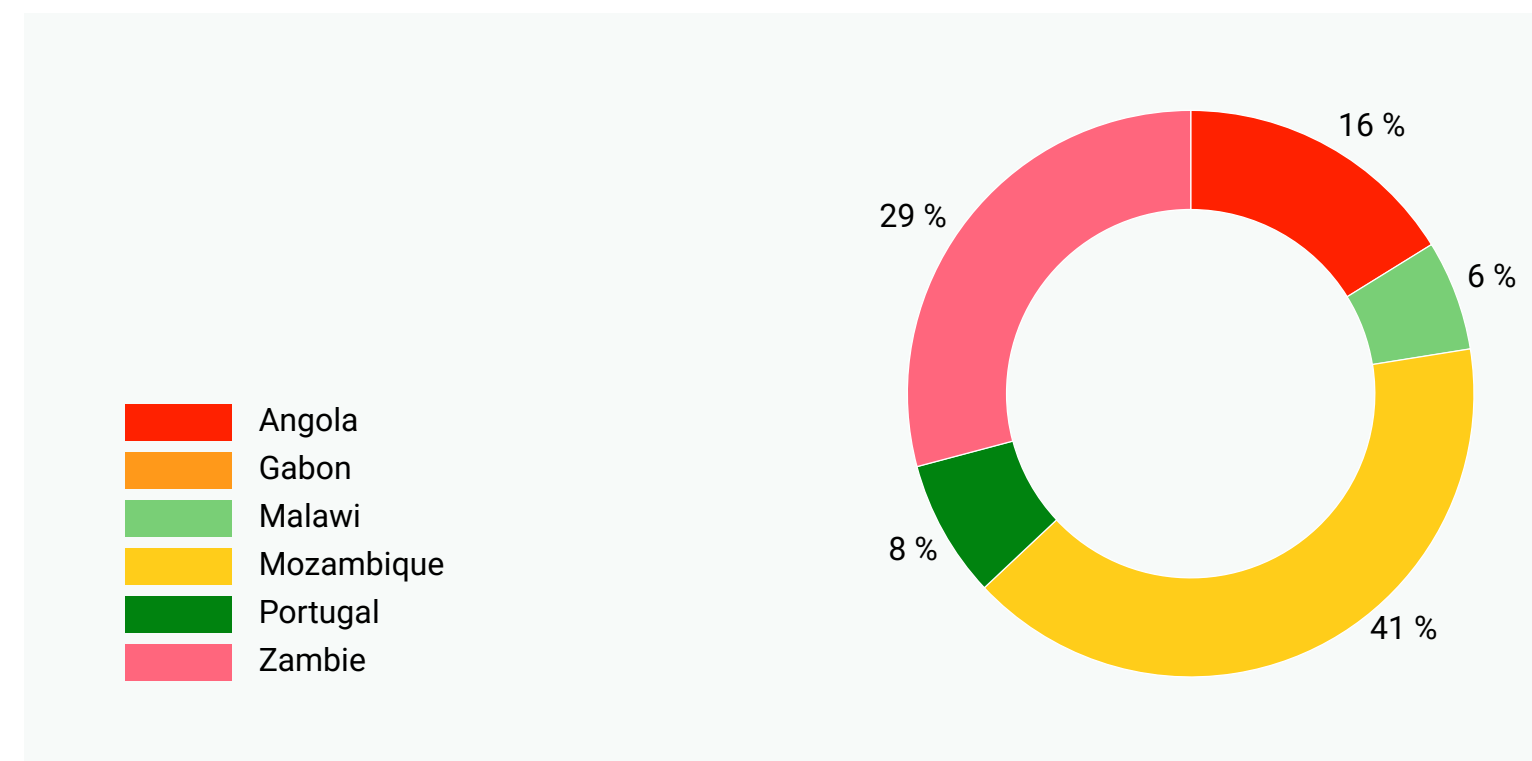
L'analyse de l'intensité des émissions de GES, champs d'application 1 et 2, met en évidence une évolution différenciée selon les zones géographiques. Une amélioration est observée en Angola, au Malawi et au Portugal, tandis que le Mozambique et la Zambie présentent une augmentation de l'intensité carbone. Au Gabon, l'absence de chiffre d'affaires en 2025 empêche le calcul de l'intensité carbone. Ce comportement peut être lié à des différences dans l'évolution de l'activité opérationnelle entre les zones géographiques, ainsi qu'à des niveaux variables de mise en œuvre des mesures d'efficacité et de réduction des émissions.

Intensité des émissions des champs 1 et 2 par zone géographique – 2022 vs. 2025 (t CO₂e/M€)



Le profil d'intensité carbone en 2025 met en évidence une asymétrie entre les zones géographiques, avec le Mozambique et la Zambie jouant un rôle dominant. L'Angola conserve un poids significatif, bien qu'en trajectoire d'amélioration, tandis que le Portugal et le Malawi présentent des contributions plus limitées, reflétant des niveaux d'intensité carbone plus faibles, potentiellement liés à une plus grande stabilité opérationnelle et à l'efficacité des mesures d'atténuation déjà mises en œuvre.

Intensité des émissions des champs 1 et 2 par zone géographique – 2025



Initiatives pour réduire les émissions de GES



Actions pour la réduction des émissions de GES

Dans le cadre de l'[Agenda et Feuille de route pour la Durabilité 2030](#), Conduril a défini comme objectif stratégique la réduction de 30 % de l'intensité carbone des émissions de GES d'ici 2030, par rapport à l'année de référence 2022.

Afin de concrétiser cet objectif, le développement d'instruments visant à orienter de manière systématique la définition, la priorisation et le suivi des actions de décarbonation du groupe est en cours.

En 2025, les initiatives suivantes, encore en phase de développement, sont à souligner :

– Plan de gestion des émissions de GES

Il permettra de définir des lignes d'action, des responsabilités, des objectifs intermédiaires ainsi que des mécanismes de suivi.

– Plan d'efficacité énergétique

Son objectif est d'identifier des opportunités d'amélioration de la performance énergétique dans les différentes opérations, en favorisant la réduction des consommations et l'adoption de solutions plus efficaces.

Ces plans jouent un rôle clé dans la mise en œuvre de la stratégie climatique de Conduril, en favorisant l'intégration systématique de la variable carbone dans les opérations du groupe, tout en renforçant la capacité de suivi, d'évaluation et d'amélioration continue de sa performance environnementale.





Fiche technique

Développement

Rui Macedo et Carla Cardoso

Coordination et vérification

Groupe de durabilité Conduril

Images

Conduril - Engenharia, S.A.

CONDURIL - ENGENHARIA, S.A.

Avenida Eng.º Duarte Pacheco, 1835
4445-416 ERMESINDE
PORTUGAL

Tél. : +351 229 773 920

Fax : +351 229 748 668

Courriel : geral@conduril.pt

www.conduril.pt

